

Antony Terre Citoyenne

**Collectif Citoyen,
de la Gauche
et de l'Écologie**

ANTONY ELECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 MARS 2020



Sylviane ASCHEHOUG / David MAUGER

**Justice
sociale** Transition
écologique
**Démocratie
en continu**

**Collectif
de citoyen.ne.s,
de membres
d'associations
et de partis
politiques**



Ensemble, osons !

avec la participation de
Citoyens à Antony,
Europe Ecologie
les Verts,
Génération.s,
La France
Insoumise,
Parti Communiste
Français,
Parti Radical
de Gauche,
Parti Socialiste

La transition écologique, un

Chauffer sans polluer
par géothermie,
énergie verte
et locale

Prioriser l'alimentation en circuits courts,
avec produits locaux

Travailler avec des maraîchers et éleveurs bio
du voisinage

Favoriser les jardins partagés collectifs et individuels

Remettre la nature en ville et créer une forêt-jardin

SI TOUTES LES VILLES DU MONDE

Si toutes les villes de France écoutent les défenseurs de la planète... Si elles s'unissent pour une vraie politique nationale de transition écologique et sociale, alors il pourra y avoir un coup d'accélérateur salutaire. De toutes nos forces, nous soutiendrons ce mouvement.

2

Urgence ! On ne le dira jamais assez ! Au plus fort de l'hiver, il fait 20° sur la banquise ! La COP 25 a tourné court, les modestes engagements gouvernementaux ne sont même pas tenus... Les mesures cosmétiques ne suffiront pas, il faut une politique de rupture globale, profonde et durable.

Action à tous les niveaux

Sitôt élus, nous agirons avec vous pour pousser toutes les instances -nationales, régionales et départementales- à sortir de leur insuffisance coupable. Il faut agir contre ces constructeurs automobiles qui polluent, ces géants agro-alimentaires et ces labos pharmaceutiques qui nous mettent en danger pour accroître leurs profits.

Localement, une tâche importante nous attend : l'élaboration et la mise en œuvre du **Plan Climat Air Energie** par le Territoire Vallée Sud du Grand Paris (VSGP) et les communes, en co-production avec les associations et les citoyens.

En même temps, à Antony, nous mènerons la **transition écologique dans deux directions** : action municipale vigoureuse, et action individuelle citoyenne.

Nous redonnerons sa place à la nature en ville. Nous réintroduirons la biodiversité en préservant et en reconstituant le végétal, le cycle de l'eau, la terre et la gestion de la lumière, ce que les spécialistes nomment les trames verte, bleue, brune et noire.

Pour cela, nous créerons sans délai une **Maison de l'Environnement, et une agence de l'Energie.**



Deux missions :

1) Aider à la rénovation énergétique et thermique en fournissant conseils et assistance aux utilisateurs d'énergie ; en guidant les particuliers et les propriétaires, pour le diagnostic et l'accès aux aides financières (y compris municipale et ciblée) ; en conduisant toute action de transition énergétique et de réduction des gaz à effet de serre. Les bâtiments communaux seront rénovés et isolés thermiquement, les matériaux nocifs en seront proscrits. Des contrôles de pollution (air, produits chimiques, perturbateurs endocriniens) seront effectués.

Chapeau Greta ! Bravo les jeunes !

Saluons le courage de la toute jeune Greta Thunberg, la lanceuse d'alerte qui interpelle les dirigeants de France et des 5 continents : « Quand vous engagerez-vous vraiment pour la transition écologique ? ». Saluons aussi la lucidité des jeunes d'ici et d'ailleurs pour qui « fin de mois et fin du monde = même combat ! ».

2) Eduquer à l'Environnement, proposer et conduire des mesures novatrices : à tout âge, avec la mairie comme avec les citoyen.ne.s, pour favoriser le lien social : naissance d'une forêt-jardin éducative, nourricière, sociale... ; création de jardins partagés, avec mise en commun d'outils ; soutien au maraîchage urbain, en trouvant avec les habitant.e.s des espaces dédiés dans les quartiers ; aide à la création de jardins pédagogiques pilotes dans les écoles volontaires et augmentation d'Animations Nature ; sensibilisation des habitant.e.s, des collectivités ; soutien aux associations et citoyen.ne.s engag.e.s dans la transition...

Au parc Heller, l'horizon se bouche. La promotion immobilière enserme la nature.



1- Sylviane ASCHEHOUG
61 ans,
contrôleuse de gestion
fonctionnelle,
militante de l'égalité
et des droits

e urgence globale pour toutes et tous

Des énergies propres, des circuits durables

AntonyPôle (quartier en devenir au sud-est de la ville) accueillera une **centrale géothermique**, source d'énergie non polluante, comme dans de nombreuses villes voisines.

Nous recourrons aussi au **photovoltaïque** pour les bâtiments publics. Et nous les équiperons en **récupérateurs d'eau**.

La **restauration scolaire** reviendra en régie municipale pour une meilleure qualité des repas. Elle sera placée sous le signe de la transition et des ressources de proximité : **objectif 100% bio ; 2 repas végétariens par semaine, des alternatives végétariennes les autres jours ; priorité aux produits locaux en circuits courts**. La ville soutiendra la vente en vrac sans emballage et donnera l'exemple dans la **chasse aux gaspis** : les « jetables », le plastique, le gaspillage alimentaire, les biodéchets jetés au lieu d'être valorisés.

Nous soutiendrons aussi le **réemploi**, qui donne une seconde vie aux objets. Et nous apporterons notre soutien aux acteurs de l'**Economie Sociale et Solidaire (ESS)** et à la **Plateforme des Acteurs de Demain (Padaf)**.

Le bâti, la nature et le vivant

Il faut réduire notre empreinte carbone, favoriser la biodiversité, limiter les pôles de chaleur, créer des îlots de fraîcheur, installer des fontaines à eau...

Chaque nouvelle construction fera l'objet d'un **diagnostic écologique** (respect des



surfaces de pleine terre, de perméabilité du sol, des normes environnementales).

Nous planterons des centaines d'arbres d'essences diversifiées, parmi lesquels des arbres fruitiers, en privilégiant les variétés locales et anciennes, plus résistantes.

Nous agissons pour la végétalisation des toits et des murs, la **désimperméabilisation maximum** et la **végétalisation des sols** – cours d'écoles, parkings... – pour combattre les inondations.

Avec les riverain.e.s, nous protégerons et améliorerons les grands espaces naturels (parc Heller, parc des Alisiers, Coulée verte, Bois de l'Aurore) pour empêcher leur encerclement par les promoteurs comme au Parc Heller et au parc Bourdeau.

Plus généralement, nous rechercherons la **continuité des parcours végétalisés** sur notre commune et vers d'autres territoires (prolongement du parc des Alisiers et de la Noisette jusqu'au bois de Verrières).

Nous contribuerons à ce que ruisseaux et rivière soient embrassés autant que possible par des arbres et des prairies, pour notre joie de promeneurs et pour que la puissance de l'eau n'inonde plus nos maisons mais vienne s'épancher dans la terre.

Nous combattons la **pollution lumineuse**, gaspillage nuisible à la biodiversité.

Jardins partagés, potagers, vergers : on n'est jamais trop jeune pour découvrir la nature et apprendre à la respecter.

Nous soutiendrons l'installation de **maraîchers bio** dans les plaines avoisinantes pour mieux nourrir nos enfants.

PEINTURE VERTE

Frénésie à droite, où les 3 têtes de liste tentent de se repeindre en vert ! **Bétonneur patenté, le maire sortant (LR) se présente en victime : « c'est pas ma faute, c'est à cause de l'Etat »...** Sa dissidente (LR aussi) est soudain touchée par la grâce : alors qu'elle a toujours tout voté sans broncher, elle devient redresseuse de torts et dénonce l'écologie municipale « antisociale et synonyme de décroissance ».

Quant à la candidate LaRem, elle multiplie les ardentes promesses... inversement proportionnelles aux actes du chef de l'Etat. S'il suffisait d'une journée au Salon de l'agriculture pour devenir un écologiste sincère, ça se saurait...

Un chiffre qui parle

Dans l'agglomération Nord91, l'Agence de l'énergie dispose de 11 salariés à temps plein pour 500 000 habitants. Le Territoire Vallée Sud du Grand Paris n'a qu'un conseiller info-énergie à mi-temps pour 420 000 habitants !



2- David MAUGER
48 ans,
enseignant-chercheur,
parent d'élèves engagé
(Croix-de-Berny)



3- Irène HUARD
59 ans,
géophysicienne,
syndicaliste
(La Fontaine)

**Arrêter
le bétonnage et
l'imperméabilisation
des sols**

**Réviser
le Plan Local
d'Urbanisme**

**Sauvegarder
le patrimoine
architectural
et historique**

**Moderniser
le réseau
d'assainissement**

**Construire
des logements
pour toutes
les bourses**

**Atteindre
davantage
de mixité sociale**

Urbanisme : tournon

Dès le 23 mars, nous mettrons en œuvre la transition énergétique, sociale et écologique.

Nous voulons que tous les antoniens soient des **citoyens acteurs** de l'aménagement de notre ville. **Ensemble**, quartier par quartier, nous **créerons une nouvelle urbanité**. Nous voulons une **végétalisation massive** en pleine terre, des **transports doux et non polluants** qui font le lien entre quartiers bien équipés et des **logements pour toutes les bourses** dans toute la ville.

Pour **maîtriser** l'urbanisation d'Antony, ensemble nous allons **élaborer un nouveau Plan Local d'Urbanisme**, autour de ces objectifs principaux :

- **Arrêter** le bétonnage à outrance qui imperméabilise les sols et provoque des inondations.
- **Sauvegarder** davantage de pleine terre dans tous les projets.
- **Contrôler** strictement la conformité des projets à la réglementation thermique en vigueur et l'emploi des matériaux et des énergies renouvelables.
- **Recenser** et sauvegarder le patrimoine architectural et historique.
- Créer des îlots de fraîcheur arborés et un réseau piétonnier (trames vertes).

Quel urbanisme, quelle urbanité à Antony ?

L'Urbanité, la manière de vivre ensemble, la répartition équilibrée des équipements, des logements pour toutes les bourses et des parcs et jardins, font l'Urbanisme. Le patrimoine architectural contribue à l'identification des habitants à la ville. Les valeurs culturelles des citoyens s'y ajoutent et lui donnent vie. Les lieux de rencontres, les parcs et jardins offrent la respiration et la citoyenneté.

Sinon, c'est le risque de la ville dortoir et le chacun pour soi. Et puis une ville sans jeunes, ce n'est pas une ville. Les jeunes ne s'intéressent pas à Antony car ils savent qu'ils n'ont pas les moyens de s'y loger, comme beaucoup de familles modestes contraintes de partir. Par ailleurs, les promesses des consultations publiques, nous l'avons vu, n'engagent que ceux qui les écoutent...

Il faut arrêter cela et empêcher qu'Antony devienne une somme d'individus, un dortoir doré. Le dérèglement climatique nous force à tourner la page.

Béton doré plaqué fausse pierre

Naguère, une chanson du regretté Graeme Allwright moquait les « petites boîtes qui sont toutes, toutes pareilles ». Pensait-il à Antony qui, depuis 37 ans, perd peu à peu son identité et se couvre d'immeubles clonés ?

Béton dessous, fausse pierre de taille dessus, non-respect des réglementations thermiques...

Qu'importe : si le look fait « cosu », les prix peuvent flamber !

- **Moderniser** le réseau d'assainissement pour éviter les inondations, comme celle de 2018.
- **Équilibrer** la construction de logements en vue de la mixité sociale dans la ville.
- En fonction des revenus, **mettre en place** des aides ciblées pour l'isolation thermique des logements, avec le département et la région. Créer un Conseil Local de l'Énergie.
- **Créer** des zones de convivialité et de détente, pour des moments ou des soirées entre amis sans avoir à aller à Paris.

Qui décide ?

Depuis 37 ans, nous ne savons pas qui décide l'urbanisme d'Antony : le maire du type J.-Y. Sénant ou les promoteurs immobiliers qui ont pris la ville d'assaut ? Ces derniers ne s'intéressent pas à la ville mais au profit. Un jour, un marchand d'immeubles a décidé du style des bâtiments, et depuis lors l'uniformisation couvre la ville et démolit le patrimoine, les petits pavillons en meulière emblématiques du centre-ville.

ns la page en révisant le Plan Local



AVANT
APRÈS



STOP OU ENCORE ?

Souhaitons-nous continuer la politique municipale qui profite de chaque petite parcelle pour construire + et + cher ? Exclusion sociale, circulation engorgée, pollution, biodiversité laminée, diversité architecturale en berne...

Qui façonnera par exemple le nouveau quartier autour d'AntonyPôle, la future gare du Grand Paris Express ? Habitants, travailleurs, usagers, nous devons reprendre le contrôle de ce processus, par la mise en place d'une politique de concertation en amont de tous les projets structurants.

ARRÊTONS LE MASSACRE URBAIN

L'actuelle municipalité fait fi des questions sociales et environnementales. Elle bétonne, imperméabilise les sols, multiplie les logements chers. Quelques exemples : la rue Pajeaud (photos ci-contre), le projet sur l'ex-résidence universitaire qui a été rasée, ou encore le soi-disant « projet emblématique » de la place du Marché, qui n'est rien d'autre qu'une barre en béton maquillée en standing... Rejetons Sénant et Lajeunie, et leur centre-ville tout béton

La ville donnera l'exemple

Elle rénovera tous les bâtiments publics avec : énergies renouvelables, isolation thermique, accès aux personnes à mobilité réduite.= même combat ! ».



4- Olivier PARISIS
53 ans,
intervenant artistique,
poète jardinier
(Paul Bert)



5- Isabelle
RÉMY-LARGEAU
51 ans,
infirmière,
formatrice consultante,
(Coulée verte)



6- Bruno ÉDOUARD
62 ans,
pharmacien
des hôpitaux, ancien
conseiller municipal
(Centre-ville)

**Enrayer
les prix** des loyers
et du foncier

Développer
**le logement
intergéné-
rationnel**

Porter à 25 %
(obligation légale)
**le nombre
de logements
sociaux
familiaux**

**Disséminer
les logements
sociaux**
dans les opérations
immobilières

**Rendre
transparentes**
les attributions

Accompagner
les travaux
de **rénovation
énergétique**

**Mobiliser
les bailleurs
sociaux**
pour rénover
les logements

Résorber
l'habitat indigne

Un logement de qualité pour toutes les bourses et tous les âges

Chacun, chacune doit pouvoir se loger à Antony, quels que soient ses revenus ! C'est une affaire de justice sociale, et de mixité. L'envol des prix des loyers et du foncier sera enrayeré par une utilisation raisonnée du droit de préemption.

Il est possible de créer un Organisme de foncier solidaire, de mettre en place le dispositif d'encadrement des loyers prévu par la loi Elan.

Afin de mettre la ville en règle avec la loi sur le nombre de logements publics, de nouveaux logements publics et intermédiaires seront réalisés. Pour éviter tout effet de concentration, ils seront répartis dans l'ensemble des nouvelles constructions. Cela contribuera au « vivre ensemble ».

Nous développerons aussi les logements et lieux d'accueil intergénérationnels, afin que toutes les générations puissent se côtoyer, partager des expériences, des connaissances. Ainsi, continuer à « vivre ensemble » !

Pour bien prendre le virage écologique

L'agence de l'Energie et du Climat (voir aussi pages 2 et 3 : la Maison de l'Environnement, de l'Energie et du Climat) assistera les particuliers et copropriétaires dans les rénovations thermiques.

Nous demanderons aux bailleurs sociaux de puiser dans les réserves accumulées pendant des décennies de loyers pour rénover les immeubles qu'ils gèrent. Ainsi la résidence des Prés, construite en 1960, est restée « dans son jus » depuis 60 ans...

Nous résorberons l'habitat indigne, estimé à 300 logements sur Antony.

Nous encouragerons l'habitat participatif où l'on mutualise des espaces (potager, buanderie, espaces de réception).

Pour plus de Démocratie

Les critères d'attribution des logements seront rendus publics. Finie l'opacité. Adieu, le fait du prince ! De plus, par tirage au sort, des usagers pourront assister aux commissions d'examen des dossiers (dans le respect de l'anonymat), et en vérifier le bon fonctionnement.

Un comité consultatif ouvert aux citoyens s'emparera de la question du logement sur le futur quartier AntonyPôle.

Logement social peut être synonyme de pavillons et de jardinets. La preuve par le hameau des Morins, conçu par le célèbre architecte Paul Chemetov.

L'expertise des uns peut bénéficier à tous

Marions la Démocratie et la Transition écologique ! Par exemple, l'impressionnant retour d'expérience des conseils syndicaux des tours 4 et 5 Breuil fournit des pistes incontournables pour réussir et rendre financièrement acceptable par les copropriétaires un grand projet de rénovation énergétique.



7- Camille LE BRIS
34 ans,
consultante
indépendante,
conseillère municipale
(Centre-ville)



8- Denis DUTOYA
72 ans,
ingénieur retraité,
militant associatif
(Petit-Massy)



L'emploi, la vie économique et le développement

**Résorption de
l'emploi précaire**
au sein de
la municipalité

**Soutien
des actions
de Pôle emploi**
et assistance
aux demandeurs
d'emploi

**Relance de la vie
économique et
du commerce**
dans les quartiers

**Éclosion
d'une pépinière**
d'entreprises

**Plan de mobilité
cohérent pour
ancrer
AntonyPôle
dans la ville**

**Filière
de la Transition
écologique
à AntonyPôle :**
formation,
artisanat, entreprises

Nous soutiendrons les actions de Pôle emploi vers les demandeurs d'emploi, et nous fournirons un accompagnement dans la recherche de stages. Nous travaillerons aussi à **redynamiser le partenariat entre Pôle emploi et le Territoire Vallée Sud du Grand Paris (VSGP)**, pour favoriser l'emploi local en évitant les doublons. Autres leviers à mettre en œuvre : les **contrats de territoire** (VSGP, Région) et les **Fonds européens** : comme le **Fonds Social Européen (FSE)** qui finance la formation professionnelle, l'aide à l'emploi et l'insertion, ou le **FEDER** (fonds européen de développement régional) qui soutient les investissements réalisés dans les entreprises (en particulier les PME), les infrastructures de recherche et d'innovation, de télécommunication, de transport...

Une relance pour les quartiers

Certains quartiers disposent d'un centre commercial de proximité, c'est le cas par exemple à Fontaine-Michalon, à Pajeaud, à La Fontaine... Mais la plupart auraient besoin d'une **bonne réhabilitation** ! Pour cela, nous **soutiendrons les associations** de commerçants et les associations de quartier, nous apporterons si nécessaire un **investissement ciblé** dans les infrastructures, et nous ferons jouer la **préemption de locaux commerciaux**. Ce développement bénéficiera de la création de **larges zones de rencontre** pour favoriser le chalandage et la convivialité.

Il faudra aussi se pencher sur les quartiers qui ont été **densifiés sans aucun apport de commerces** et se retrouvent sans rien ou presque ! Ainsi, de la place Lewisham (rond-point des Fleurs) au parc de Tourvoie, malgré une gare, un lycée, un collège, une école, un grand quartier pavillonnaire, des centaines de logements collectifs : c'est le désert commercial.

Une bonne et une mauvaise nouvelle

La bonne nouvelle, c'est qu'une gare du Grand Paris Express va naître au sud de la commune (zone d'activités AntonyPôle). La mauvaise, c'est que ce sera en 2027... si tout va bien.

En attendant l'heureux évènement, va-t-on encore laisser à l'abandon ce secteur « gelé » depuis des années ? Non.

Nous n'attendons pas pour développer cette zone et mettre en œuvre les équipements publics dont ont besoin les entreprises et leurs salariés. Nous développerons les **synergies** avec la zone d'activité de Wissous, qui est contiguë à AntonyPôle. Cet

Pas de précarité dans la FPT !

Charité bien ordonnée commence par soi-même... L'une de nos priorités sera donc de résorber l'emploi précaire au sein du personnel communal, car la précarité n'a pas sa place dans la Fonction Publique Territoriale !



9- Valérie ROGER
53 ans,
pâtissière,
citoyenne engagée



10- Jean-Pierre KECK
69 ans,
comptable retraité,
(Les Fleurs)

aménagement se fera dans la **cohérence entre emploi et habitat**, et l'équilibre avec le centre-ville. Avec les opérateurs concernés, nous établirons un **plan global de mobilité** (transports publics, desserte des gares RER, circulation automobile, itinéraires vélos et piétons...) pour bien ancrer AntonyPôle dans la ville.

Partenariat Ville / Entreprises

La ville doit être un **partenaire des acteurs économiques locaux**, rester à l'écoute de leurs besoins, mais aussi les inciter à avoir des **comportements responsables** bénéficiant au territoire, comme des liens avec les écoles et établissements d'enseignement supérieur, le recrutement de stagiaires résidant dans le bassin de vie, l'organisation commune d'événements.

Pour favoriser les échanges économiques et professionnels entre entreprises, artisans et commerçants, nous mettrons en place un Conseil économique et social réunissant acteurs économiques et organismes de formation.

Répondre aux nouveaux besoins

Nous apporterons un **soutien à l'orientation** au profit de tous les établissements scolaires de la ville, et nous profiterons des jumelages pour proposer des **intervenants en langue étrangère**. En lien avec les associations, nous développerons les **cours de français accessibles** à tous les budgets.

Nous ferons la **promotion des éco-entreprises et des entreprises éco-responsables**, et nous développerons des synergies autour de projets relevant du **développement durable, et notamment de l'économie circulaire**.

Nous accompagnerons le **développement du télé-travail** et de la mutualisation des services support aux entreprises par la **mise à disposition d'infrastructures adaptées**. Des **espaces de co-working** seront créés. Nous soutiendrons le **développement d'entreprises de l'économie sociale et solidaire** dans tous les domaines, en particulier la santé (centre de soins, prévention...), l'écologie (ressourcerie...) et le service au public (aide aux familles, aux aînés...).



AntonyPôle accueillera une **Filière de la transition écologique**. Cette filière mettra en partenariat des industries, des PME, des artisans ; des établissements d'enseignement, lycées professionnels, IUT... ; le centre de recherche des grandes écoles du plateau d'Orsay et de l'Université d'Orsay.

Enfin, nous mettrons en place un **service public d'accès au numérique** :

- **atelier informatique**
- en partenariat avec la Mission locale, le dispositif emploi jeune sera utilisé pour créer des **brigades numériques** intervenant dans les écoles et chez les personnes ne pouvant se déplacer.

Qui façonnera le nouveau quartier autour d'AntonyPôle, la future gare du Grand Paris Express ? Des dizaines d'hectares sont en jeu. **Habitant.e.s, salarié.e.s, usager.e.s**, nous devons reprendre le contrôle de ce processus.

Petite boîte deviendra grande

A la Croix-de-Berny, nous planterons une pépinière d'entreprises pour les jeunes entreprises tout juste sorties d'incubateur et qui ont encore besoin d'un coup de pouce pour croître.



11- Stéphanie GALLÉ
49 ans,
chef de projet,
parent d'élèves
éco-militante
(Croix-de-Berny)



12- Julien DOYEN
34 ans,
ingénieur
en horticulture
(Conservatoire)

Le sport pour toutes a besoin de vitamines

18 000 sportifs, adhérents à plus de 40 clubs, aux associations scolaires, à l'Ecole municipale des sports (EMS)... Le chiffre a de quoi impressionner ! Toutefois, quand on y regarde de plus près, on constate que le sport pour tous a encore du chemin à parcourir, et que le soutien d'une municipalité déterminée lui sera utile.

Elaborons ensemble

Dans le domaine sportif comme dans les autres domaines, le maître-mot sera : co-élaboration de la politique publique. A cet effet, un Conseil citoyen du sport sera (ré)activé !

Deux catégories mal représentées

Premier constat : majoritaires dans la population, les femmes sont très minoritaires dans les clubs ! Elles ne forment qu'un gros tiers (37%) des effectifs.

Deuxième constat : les familles modestes pratiquent 2 à 3 fois moins que les foyers aisés ! Injustice sociale confirmée à l'EMS dont 29 inscrits viennent du populaire Noyer Doré, contre 150 de Ferdinand Buisson au centre-ville !

Le sport pour tous a besoin de vitamines

La future municipalité Antony Terre Citoyenne agira pour que le sport (notamment le sport loisir) soit développé vers toutes et tous. Avec des accents particuliers vers les jeunes filles et les femmes, d'une part, et d'autre part vers

les habitant.e.s des quartiers populaires, chômeurs et personnes en situation de handicap. Cela dans la diversité des pratiques, pour que chacun.e y trouve son bonheur.

- Pour cela, elle réactivera le Conseil citoyen du sport, qui a disparu, avec pour tâche de co-élaborer la politique publique sportive.

- Elle développera la pratique féminine sportive dès l'école, au travers des études sportives, de l'EMS, et aussi de conventions à passer avec les clubs.

- Elle incitera les clubs à développer les actions vers les publics éloignés ou fragiles, à partir à la conquête des quartiers, et à pratiquer des tarifs progressifs et accessibles à tous. Des cotisations à 200, 250 euros ou plus sont inabordables pour des petits budgets ! La question du coût de la licence, étroitement liée, sera intégrée dans la politique de subventionnement. Pour certaines familles, la gratuité sera envisagée : pas un enfant ne doit rester de côté parce que ses parents n'ont pas les moyens. De même, un coupon-sport pourra être mis

Les yeux grands ouverts

Dans tous les sports, l'omerta se brise. Des sportives révèlent les violences sexuelles qu'elles ont subies. Gardons-nous de penser « ça n'arrive qu'aux autres », ayons les yeux ouverts et soyons vigilants sur les agissements sexistes et les violences envers les femmes dans le sport.

Un conseil citoyen du sport co-élaborera la politique publique sportive

L'accent sur la pratique féminine sera mis dès l'école

Prévention des agissements sexistes et des violences envers les femmes

Davantage d'installations seront en accès libre pour les pratiques urbaines

Des activités sportives encadrées gratuites dans les parcs municipaux

Davantage d'éducateurs pour le sport pour le plus grand nombre



13- Anne RAMBAUT
59 ans,
animatrice
en informatique
pour séniors
(Centre-ville)



14- Chakib BOUALLOU
58 ans,
enseignant et chercheur
dans le domaine énergétique
(Conservatoire)

et tous es

Le sport n'est pas qu'une affaire d'équipements et d'installations, il faut aussi travailler à une meilleure représentation des femmes et des familles modestes.

Savez-vous que...

...les subventions municipales varient d'un sport à l'autre ? Pour la natation, 83 000 euros pour 1 118 licenciés, soit 74 modestes euros par licencié. Pour le foot (635 licenciés), 197 euros. L'athlétisme fait un peu mieux : 217 euros par licencié. Avec 326 licenciés, le hand est à 303 euros. Comptez 361 euros pour le rugby (298 licenciés). Et attention : pour l'escrime et ses 204 licenciés, la subvention atteint 741 euros par licencié.

en place pour permettre à chaque enfant de pratiquer.

Une commission citoyenne de contrôle financier sera créée, et sera attentive à la gestion des associations qui reçoivent des subventions, afin d'éviter les dérives, comme ce fut le cas à Antony Sport Football durant le dernier mandat.

D'autres mesures encore seront prises ou étudiées : assurer un accès équilibré aux installations sportives pour tous les clubs, étudier la possibilité d'ouvrir des installations aux pratiquants libres, augmenter le nombre d'installations en accès libre pour les pratiques urbaines comme musculation, fitness, etc.

Enfin, des postes d'éducateurs sportifs seront créés pour répondre au besoin de développement du sport pour le plus grand nombre dans la population, et pour mettre en pratique ce programme ambitieux.



15- Béatrice FROMENTIN-DENOZIÈRE
chercheuse, syndicaliste,
militante mobilité active
et humanitaire
(Bas Gravières)



16- Romain MONTBEYRE-SOUSSAND
21 ans,
membre du Conseil
des Jeunes, étudiant
en géopolitique
(Bellevue)



17- Catherine CRESSOT
60 ans,
chargée de projet
en ressources humaines
dans le secteur public
(Alisiers)

**Equilibrer
la construction
de logements
en vue de la mixité
sociale**

**Viser l'objectif
de 25%
de logements
publics
à loyer abordable**

La justice sociale n'attend plus

Trop de missions de service public sont sacrifiées sur l'autel de la rigueur et de l'électoratisme. En même temps, notre maire si rigoureux ne fait pas dans le low-cost lorsqu'il s'agit d'une fosse (à budget) ou d'un gymnase (rutilant). C'est le même « 2 poids, 2 mesures » que pour le logement : toujours trop de logements sociaux, jamais assez de promotion immobilière...

Nous disons STOP ! Car l'urgence sociale n'attend plus. Nos projets ne seront pas destinés à une élite, ils seront pour la commune, pour le bien commun. Vous retrouverez ci-dessous un échantillon de nos propositions, dont vous pourrez glaner la totalité en feuilletant ces pages.

Nous mettrons aussi l'accent sur le logement des jeunes : étudiants et travailleurs doivent pouvoir rester à Antony, malgré un budget souvent réduit ! Pensons aussi aux résidences intergénérationnelles, qui permettent la mixité des âges et des origines, ainsi qu'à un second foyer-logement pour les retraités valides. N'oublions pas le système « chambre contre service », qui dépanne l'hébergeur et l'hébergé !

Dans le secteur privé, nous mettrons en l'encadrement des loyers, pour lutter contre la flambée des loyers -qui chasse les jeunes et les plus modestes- et contre les abus.

Nous agirons pour le déblocage des crédits du Fonds de Solidarité Logement (FSL) par le Conseil Départemental (30 à 40% de moins accordés depuis la reprise de ces crédits par le département !).

Davantage de droits sociaux, moins de discrimination

Nous créerons un Pôle de travailleurs sociaux pour accompagner tous les demandeurs (incluant les migrants, les Roms, etc.).

Nous accorderons la domiciliation au CCAS sans discrimination.

Pour l'accès aux droits sociaux, nous installerons des permanences dans les Maisons de quartier.

Des transports adaptés aux besoins et aux moyens

Nous reverrons et améliorerons la desserte en transport en commun pour répondre aux besoins des quartiers et des zones d'activité.

Nous assurerons la gratuité des transports pour les collégiens et lycéens dont l'établissement est éloigné.

Nous agirons pour que l'amélioration du service public des transports (RER en particulier), qui a été promise, devienne rapidement réalité, et que la qualité soit au rendez-vous.

La santé, ça se soigne

Nous créerons une Maison de santé municipale incluant des médecins de spécialité (dont gynécologie), qui assurera également une mission de prévention.

Les Maisons de quartier que nous créerons seront non seulement des pôles culturels et sociaux, mais aussi des pôles sanitaires,



Le RER C (ici, la gare "Chemin d'Antony") est très dissuasif, en raison de la basse fréquence de passage des trains.

Un logement pour tous les budgets

Nous construirons des logements sociaux et intermédiaires pour les familles, en visant l'objectif de 25 % de logement sociaux (hors logement étudiant et logement d'urgence). En faveur de la mixité sociale, nous répartirons ces logements dans tous les quartiers. Nous ferons en sorte que toutes les opérations immobilières prévoient une part de logements sociaux.



recevant des consultations diverses, et rapprochant les populations les plus fragiles et les moins mobiles de l'offre de santé.

Nous développerons la prévention et la détection des troubles auditifs et visuels pour les enfants à l'école.

Une bonne note pour l'école et la petite enfance

Nous reverrons la tarification des cantines, études et garderies : nous supprimerons le tarif minimum, et nous établirons un barème du taux de participation très progressif.

Nous augmenterons le nombre de places en crèche collective ou familiale municipale.

Nous créerons une allocation différentielle pour compenser le coût plus élevé de la garde par des assistantes maternelles.

Nous développerons le sport pour tous, en incitant par convention les clubs à appliquer le barème de participation, et à développer leurs actions en direction des publics ayant peu accès à leur activités (mixité sociale, handicap, femmes).

Cultivons la culture

Les Maisons de quartier seront de vrais centres socio-culturels, et développerons des projets culturels avec les habitants

Parce que la culture est un droit, nous proposerons une offre de spectacles gratuits ou à prix libre.

Dans les écoles, nous ouvrirons des études artistiques sur le modèle des études sportives, pour que tous les enfants aient accès à la culture.

Du renfort pour l'action sociale

Nous recentrerons le CCAS sur l'action sociale au profit des personnes à faibles ressources et des personnes âgées.

Nous créerons un EPHAD municipal

Nous renforcerons le service municipal des assistant.e.s d'aide à domicile (6 actuellement, 30 il y a quelques années) pour répondre au besoin de prestations non-lucratives.

Emploi et économie

Nous résorberons l'emploi précaire dans les services municipaux

Nous défendrons le maintien des services publics sur la commune, car il faut en finir avec la fermeture des services de proximité : poste, sécurité sociale, mairies annexes, agence SNCF...

Nous nous engagerons pour la reconduction du contrat de ville, et la continuité des actions menées

Nous soutiendrons l'extension de l'expérimentation « Territoires zéro chômeurs longue durée »

Un geste pas seulement symbolique

Enfin, symboliquement, et aussi parce que c'est un souci pour les personnes âgées, nous déciderons la gratuité des concessions au cimetière pour les Antoniens. Toute leur vie, ils ont contribué à façonner Antony. Au dernier moment, leur ville leur doit bien ce geste.

Quand on a un petit budget, la santé est le premier poste sur lequel on rogne.

La pénurie de médecins n'arrange rien. Garantir l'accès aux soins est un acte de justice sociale. C'est la raison d'être de la Maison de Santé que nous projetons.

**Construire une
3e médiathèque**
en préservant
les 2 autres

**Soutien
aux projets
d'artistes**
associant
les habitants

**Création
d'une école
municipale
des arts**

**Un accès
à la culture
pour tous**
dans tous
les quartiers

**Soutien
aux associations
scientifiques
et d'éducation
populaire**

Le droit à la culture pour chacune et chacun

La culture, on le sait, permet aux citoyens de se développer sur le plan intellectuel et émotionnel : des idées, des émotions, et voici un être humain ! Elle permet aussi de s'interroger sur les problématiques de notre société, par l'entremise du travail d'artistes, de scientifiques, de penseurs et d'écrivains : l'ouverture aux autres et au monde, et c'est déjà un peu l'amitié, la paix qui se profilent !

Une vraie politique culturelle ne se limite pas...

... à une offre de spectacles (théâtre, concert, cinéma, etc.) s'adressant à un public déjà averti et intéressé ; même si cette offre est globalement de qualité et diversifiée, comme c'est le cas à Antony. Elle se limite encore moins à la simple proposition de loisirs culturels et créatifs. La politique culturelle que nous voulons doit s'adresser à toutes et tous.

La politique culturelle que nous proposons ne veut pas se limiter à une offre de spectacles et de loisirs. Elle veut s'adresser à toutes et à tous. Elle veut mettre en mouvement tous les publics, même ceux qui s'ignorent. Elle veut de belles rencontres entre les artistes et le public, notamment au travers de projets dans lesquels la démarche de création est ouverte aux habitants. L'exemple en est le film *La Marseillaise* réalisé en 2018 par les jeunes du Noyer Doré avec l'association Activ' Doré. Nous développerons en particulier les propositions d'action en direction des enfants, à l'école et dans les centres de loisirs.

Pour développer l'éducation, la pratique artistique et culturelle, et la lecture

- Nous créerons une Ecole Municipale des Arts (musique, arts plastiques, arts vivants) avec des professeurs qualifiés, sur le modèle de l'Ecole Municipale des Sports.
- Nous mettrons en place des études artistiques pour les enfants, sur le modèle des études sportives.
- Nous construirons une 3ème médiathèque (en préservant les deux autres) pour assurer le plus large accès à la lecture.
- Nous protégerons et nous mettrons en valeur le patrimoine local architectural, culturel, environnemental et historique, auquel le public doit avoir accès... pas seulement pendant la Journée du Patrimoine !

Pour assurer l'accès de toutes et tous à ces activités

- Nous décentraliserons des cours dans les quartiers.
- Nous déciderons de tarifs adaptés à tous les revenus, avec baisse du tarif minimum et application du taux d'effort intégral.
- Nous favoriserons la pratique amateur en subventionnant les groupes locaux. (orchestres, chorales, théâtre...) sur la base de conventions avec les associations.
- Nous remettrons en place le Bibliobus.
- Nous soutiendrons les projets artistiques dans les écoles avec des artistes intervenants.

Pour favoriser la diffusion et la rencontre avec les artistes

- Nous assurerons un droit à la culture en instaurant la gratuité pour certaines actions culturelles.
- Nous créerons un Espace d'art contemporain.



18- Brice GUEZET
41 ans,
chef de projet digital
(La Fontaine)



19- Céline LAURENT
44 ans,
psychologue
de l'Éducation nationale
(La Fontaine)



20- Antoine ACHAT
29 ans,
architecte
(Parc Heller)



- Nous développerons la médiation culturelle.
- Nous installerons dans la ville des œuvres choisies sur la base de concours d'artistes en associant les citoyen.ne.s au choix des thématiques et des œuvres, notamment lors de la réalisation (ou réhabilitation) de bâtiments publics, comme le prévoit d'ailleurs la loi.
- Nous soutiendrons la commande et la création d'œuvres musicales dans le cadre de projets culturels.
- Nous soutiendrons par convention les projets des associations qui s'engagent à agir dans les écoles les quartiers, les maisons de retraite, etc.
- Nous encouragerons la diffusion publique et gratuite des productions des associations artistiques, sous la forme de démonstrations de danse, d'expositions d'œuvres, de portes ouvertes d'ateliers...

Pour développer la culture scientifique, citoyenne, écologique

- Nous soutiendrons les actions d'éducation populaire des clubs et associations scientifiques ou environnementales, de l'Université Populaire, visant notamment à l'appropriation des enjeux scientifiques, climatiques, énergétiques, sociaux, économiques et environnementaux. Un gros effort devra être consacré à ces domaines.
- Nous favoriserons l'ouverture culturelle et l'amitié entre les pays en redynamisant les jumelages.

Des projets citoyens

Tous ces projets seront construits avec les habitants, les collectifs d'artistes, les centres et animateurs socio-culturels, le Padaf, les groupes amateurs et les associations. Les services d'action culturelle seront renforcés. Les maisons de quartiers et leurs animateurs constitueront de vrais centres socio-culturels. Le financement du théâtre Firmin Gémier sera assuré.

Pour co-construire ces projets

- Nous associerons les habitants et les différents acteurs du territoire : collectifs d'artistes, plasticiens du Carré d'Antony, collectifs d'artistes de spectacles vivants, artistes invités ou en résidence, maisons de quartier, Padaf, groupes amateurs et associations.

Et pour les réaliser

- Nous développerons les missions du service culture municipal au-delà de la gestion des manifestations culturelles.
- Nous ferons des maisons de quartier de vrais centres socio-culturels, avec des animateurs qualifiés.
- Nous veillerons à la pérennité des activités associatives actuellement hébergées dans le Centre André Malraux (voué à la destruction dans le cadre d'AntonyPôle).
- Nous assurerons le financement du Théâtre Firmin Gémier.

PAUVRE CULTURE

L'Opéra de Paris, la Comédie Française, le Musée du Louvre, les théâtres et les Maisons de la Culture : tous se révoltent contre la contre-réforme gouvernementale des retraites à points.

C'est la goutte qui fait déborder le vase de la colère. Le budget national de la culture est chétif, la politique culturelle du pays est dictée par la comptabilité et la rentabilité, l'anémie s'aggrave.

On en est arrivé à la suppression de 2 chaînes nationales (France Ô et France 4) !

Pour faire vivre la création culturelle, l'engagement des collectivités territoriales est indispensable.



21- Carole SEGNIS
41 ans,
animatrice,
(Fontaine-Michalon)



22- Jean-Christophe HOVER
76 ans,
professeur des universités
en physique, retraité
(Centre-ville)



23- Véronique DEBALLE
61 ans,
directrice d'une maison
municipale
de l'environnement
(Pajeaud)

Des points noirs et des projets

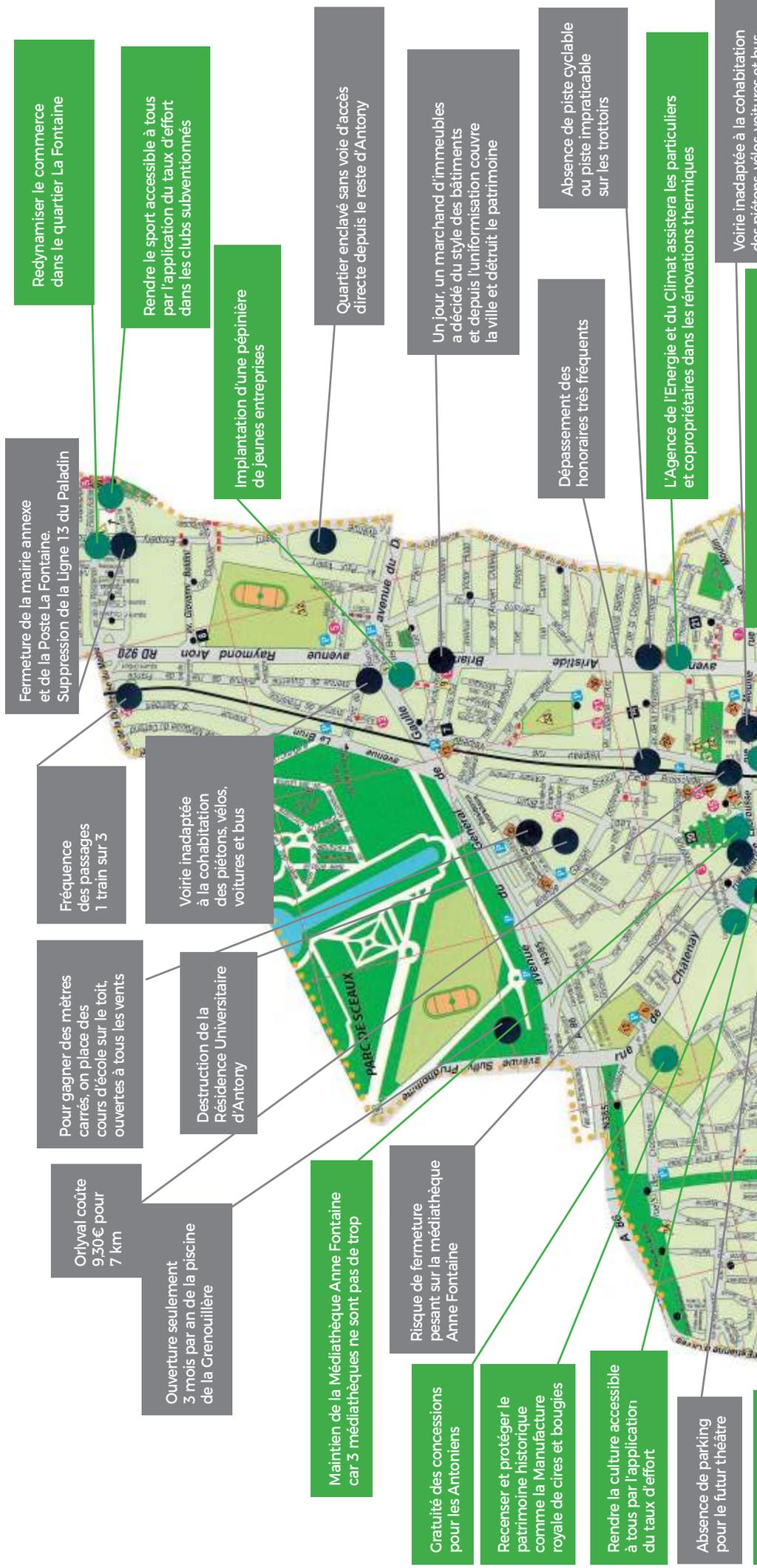
« Tout va bien... Votez en paix braves gens... réalisez le maire sortant sans vous poser de question... » Voilà donc à quoi devrait se résumer la campagne électorale qui va décider de l'avenir d'Antony pour les 6 années à venir.

Vraiment, tout va bien ? Autour d'un plan d'Antony, nous avons eu la curiosité de nous poser la question. Et d'y répondre, stylo en main, en notant les problèmes, les dysfonctionnements, les ratages. Ce sont les points noirs. Rapidement, nous avons manqué de place. Notre carte est donc incomplète.

A l'inverse, nous avons extrait de notre programme et marqué d'un point vert quelques-unes de nos propositions pour le prochain mandat. Quelques-unes seulement, car il y a tant à faire pour

une véritable transition écologique, pour réveiller la démocratie, et pour que vive la justice sociale ! On nous dira : De quoi vous plaignez-vous ? La ville est confortable. Elle respire l'entre-soi de ceux qui sont bien installés dans la vie, et n'ont pas de problèmes et peu de doutes. C'est reposant... Nous répondrons : Ces résidences clonées, ce n'est pas notre Antony. Cette population vieillissante, ce n'est pas notre Antony. Ces jeunes qui s'en vont, ce n'est pas notre Antony. Ces familles modestes chassées par l'inégalité sociale, ce n'est pas notre Antony.

La ville que nous voulons, elle sera aux couleurs de ce qui lui manque aujourd'hui. Elle sera bleue comme le ciel de la citoyenneté. Elle sera rouge comme la justice sociale. Elle sera verte comme l'écologie.





Création d'une permanence de santé aux Bas-Graviers

Création d'une forêt-jardin

Fermeture de la sécurité sociale

Recruter 20 policiers municipaux

2 mois de délais pour obtenir une carte d'identité

Inscription Liberté, Égalité, Fraternité sur l'Hôtel de Ville

Fermeture de la Mairie Annexe Pajeaud

Le retour d'expérience des Tours 4 et 5 Breuil bénéficiera aux futurs projets de rénovation énergétique

8 ans d'attente avant le début des travaux de dépollution de la station-service

Très fortes nuisances en cas de réalisation de la ligne à grande vitesse Massy-Valenton

Destruction ou menace de destruction des maisons en pierre meulière

Circulation bloquée pour 2 ans de travaux.

Fréquence des passages 1 train sur 3

Tout le terrain de l'ex-IUFM est entièrement artificialisé : bétonnage à outrance, imperméabilisation des sols et densification

4 millions d'euros d'investissement de la ville pour une fosse de plongée qui bénéficie peu aux Antoniniens

Rendre le sport accessible à tous par l'application du taux d'effort dans les clubs subventionnés

Redynamiser le commerce dans les quartiers Pajeaud et Fontaine-Michalon

Demander aux bailleurs sociaux de puiser dans leurs réserves pour rénover les immeubles qu'ils gèrent

Des camions dont le poids dépasse la limite autorisée passent très régulièrement sur le pont très étroit des Garennnes, au-dessus des RER B et C

Voirie inadaptée à la cohabitation des piétons, vélos, voitures et bus

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Renforcement d'un pôle de travailleurs sociaux

Création d'une Maison de santé aux Rabats

Trottoirs encombrés de voitures

Assurer une restauration scolaire de qualité et éco-responsable

Site industriel classé Seveso II, présentant un risque chimique important, situé en face d'un groupe scolaire et d'une résidence de 300 logements

Soutien à la création d'un Organisme foncier solidaire pour enrayer l'envol des prix de l'immobilier

avec circulation automobile fortement réduite

Fermeture de l'agence SNCF

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Construction de la nouvelle école Dunoyer de Ségonzac : deux ans de retard

Étudier l'incorporation d'OrlyWal dans le réseau STIF et la création d'une gare à Lavoisier

Risque d'accident en raison de nombreuses traversées sur les voies de RER C. Fréquence des passages du RER C : toutes les demi-heures

Inondations et coulées de boue du 11 juin 2018

Fermeture depuis 2 ans du Bois de l'Aurore, suite aux inondations du 11 juin 2018

Quartier Morins / Rabats : aucun transport en commun le dimanche

Dépôt sauvagé de gravats contenant des résidus nocifs

Installer une centrale géothermique en eau profonde

Soutenir un projet d'économie locale et circulaire

Implanter une filière de la Transition écologique à Antonypôle : formation, artisanat, entreprises

Risque d'expulsion de familles roms dont les enfants sont scolarisés à Antony

Un centre municipal de santé :
la santé pour tous !

Moratoire sur le développement des antennes 5G

Assurer une **restauration scolaire de qualité et éco-responsable**

Des appartements adaptés aux seniors en perte d'autonomie dans les nouvelles constructions

Aux petits soins pour la santé

A Antony, l'accès au médecin devient difficile. La ressource en généralistes diminue chaque année, plusieurs d'entre eux partant en retraite sans être remplacés. Antony n'est pas la Lozère, et pourtant des quartiers sont en voie de désertification médicale.

Côté spécialistes, notre ville en compte un bon nombre... mais principalement en secteur 2, voire non conventionnés, d'où des dépassements d'honoraires qui font reculer les plus modestes. Au sein de la population, il y a des publics qui cumulent les facteurs de fragilité et sont ainsi conduits à renoncer aux soins. Par un dialogue citoyen, nous établirons un diagnostic partagé complet de la situation sanitaire antonienne.

Pénurie organisée

Depuis plusieurs décennies, les gouvernements successifs sont obsédés par la diminution du budget de la santé. Ils ont tellement réduit le nombre de médecins formés chaque année qu'aujourd'hui c'est la pénurie !

Le premier axe de notre action : assurer la santé à tous.

Nous créerons une **Maison de santé** ou un Centre municipal de santé, avec une tarification au forfait favorisant la prévention. Cette structure sera aussi chargée de l'information sur l'accès et les parcours de soins et disposera d'antennes ou de permanences dans d'autres quartiers.

Nous nous engagerons dans un contrat local de santé comportant un volet sur l'accès aux soins primaires des populations les plus précaires.

La retraite en bonne santé !

Nous nous opposons au recul de l'âge de la retraite, qui use les organismes, et pour la prise en compte de la pénibilité, qui les détruit. La retraite en bonne santé, c'est possible, à condition de partir à temps avec une bonne pension.

Dans les nouvelles opérations immobilières, nous imposerons des appartements adaptés pour la vie des seniors en perte d'autonomie et réserverons un local pour un professionnel de santé exerçant en secteur 1.

Nous favoriserons l'autonomie et le maintien à domicile des personnes, et ferons étudier la création d'un EHPAD public sur le Sud du territoire Vallée Sud Grand Paris.

La prévention sera notre second objectif.

Nous promouvons les activités physiques et faciliterons les déplacements de tous (piétons tout d'abord) par un plan de libération des trottoirs.

Nous déciderons un moratoire sur l'implantation des antennes téléphoniques 5G jusqu'à ce que les questions relatives à leur nocivité soient clarifiées.

Nous entreprendrons la rénovation architecturale des écoles pour favoriser l'éclairage naturel dans les salles de classes, ce qui devrait avoir un impact favorable sur l'incidence des myopies et sur celle des cécités à long terme.

Nous ferons la chasse aux nuisances sonores et aux pollutions atmosphériques, et nous travaillerons à la résorption de l'habitat insalubre. Nous mettrons en œuvre la Charte Ville Zéro Perturbateurs endocriniens, adhérerons au réseau français des villes-santé de l'OMS, déciderons la suppression des contenants en plastique et généraliserons une alimentation éco-responsable en restauration scolaire.



24- Pascal GREGIS
38 ans,
informaticien
et médiateur culturel
(Les Fleurs)



25- Fanny MARCHALAND
55 ans,
femme de ménage,
militante associative
(Centre-ville)

Un pôle d'accès
aux droits

Un hébergement
digne

Un traitement égal
de tous les migrants

Le droit à la santé
pour toutes et tous

La lutte contre
le racisme,
le harcèlement,
le sexisme

L'hospitalité et la lutte contre les discriminations

Connaître ses droits, y accéder ne sont pas choses faciles, même lorsqu'on maîtrise la langue, les arcanes administratives, l'informatique... Mais lorsqu'on n'a rien de tout cela, cela devient un maquis inextricable.

Nous renforcerons un pôle de travailleurs sociaux pour l'accès aux droits, qui permettra aux Antonien.ne.s de connaître leurs droits et d'y accéder sans discrimination ; aucun domaine de la vie quotidienne ne sera oublié.

Et les Roms, ces pauvres gens qui tentent de survivre dans des bidonvilles ? Les expulsions par la force publique ne règlent rien, au contraire ! Nous voulons accompagner ces personnes pour qu'elles accèdent à des conditions d'hébergement et de logement dignes : il faut donc refuser les expulsions de campements, en particulier faire respecter la loi qui interdit les expulsions en hiver. En cas de campement, les mesures à prendre sont : - la sécurisation du bidonville. - l'intervention des travailleurs sociaux pour l'accompagnement. - la coopération avec une association mandatée et les associations locales, pour la scolarisation des enfants, l'accès aux soins et au travail. - l'étude de créa-

tion d'un village d'insertion, débouchant en 2 à 3 ans sur la résorption des campements.

Tous les migrants doivent être traités et considérés à l'identique, sans distinction d'origine et de niveau social. L'accès au droit inclura que tout migrant puisse être domicilié au Centre Communal d'Action Sociale, comme la loi le permet, afin de faciliter la scolarisation des enfants ; cela inclura aussi un droit à la santé pour toutes et tous.

Nous lutterons aussi contre la précarité énergétique, en clair le rationnement du chauffage et de l'éclairage ; nous accompagnerons les familles pour la rénovation du chauffage et de l'éclairage de leur logement, afin que les factures soient compatibles avec le budget familial.

Nous lutterons contre le racisme et le harcèlement sur la voie publique, en formant les personnes qui reçoivent les victimes souhaitant déposer plainte pour racisme ou sexisme ; et en sensibilisant les citoyen.ne.s sur la procédure à suivre. De même, nous mettrons tout en œuvre pour garantir l'égalité femmes-hommes, avec une délégation communale dédiée, en sensibilisant le conseil municipal, les services municipaux, les établissements culturels, les scolaires...

Enfin, nous lutterons contre la discrimination à l'embauche et dans les études (voir ci-dessous).

Un camp de Roms : des conditions de vie indignes, dans des bidonvilles pires que ceux des années 60, gravés dans la mémoire des vieux Antoniens et Massicois.



Discrimination à l'embauche

Pour lutter contre la discrimination à l'embauche et dans les études, nous nous inspirerons de mairies comme Aubervilliers, qui accompagnent les demandeurs dans leur recherche d'emploi et les étudiants sur Parcoursup. En partenariat avec la Mission locale, Pôle Emploi et le service Jeunesse.



26- Paul LIAGRE
39 ans,
chef de projet
informatique, 3 enfants
(Parc Heller/Paul Bert)



27- Françoise ARBELOT
54 ans, conseil en gestion
et étudiante en histoire
de l'Art
(Centre-ville)



28- Rafael LOPEZ
26 ans,
ouvrier paysagiste
(Anatole France)

Un Foyer logement

Des services
d'aide
à la personne

Des rencontres
intergénéra-
tionnelles

Des ateliers
partagés

Prendre soin de nos séniors

Un an de plus chaque année, c'est le lot de toutes et tous. Mais vieillir comment ? Notre réponse est double : un vieillissement actif et en bonne santé, et l'accompagnement des plus fragiles et de leurs familles d'autre part. Voilà en résumé nos deux fers de lance pour prendre soin des seniors.

La pénurie de médecins se précise...

A force de vouloir économiser sur la santé, voilà le résultat ! Pour contrer cette dérive, nous faisons plusieurs propositions concrètes, que vous retrouverez en rubrique Santé (p.18), au premier rang desquelles une Maison de Santé.

Pour le logement et la vie de tous les jours, nous proposons :

- La création d'un Foyer logement, pour accueillir celles et ceux qui sont autonomes mais ne veulent plus ou ne peuvent plus assumer la charge du quotidien en solitaire.
- Le développement des services d'aide à domicile du CCAS, avec des tarifs adaptés aux revenus, et un service d'aide à la personne associatif (non commercial)

- La promotion du système *chambre contre service*, profitable à celui (celle) qui accueille comme à celle (celui) qui reçoit.

- Des résidences « intergénérationnelles », terme technique pour désigner la mixité des âges dans un même lieu.

- Dans le même esprit, des rencontres intergénérationnelles dans les maisons de retraite, les Centres de loisirs, les établissements d'éducation et de la petite enfance.

- Des ateliers partagés (et des joies partagées) de cuisine, jardinage, bricolage, musique...

- Des lieux et des personnes à domicile pour aider les seniors sur le numérique.

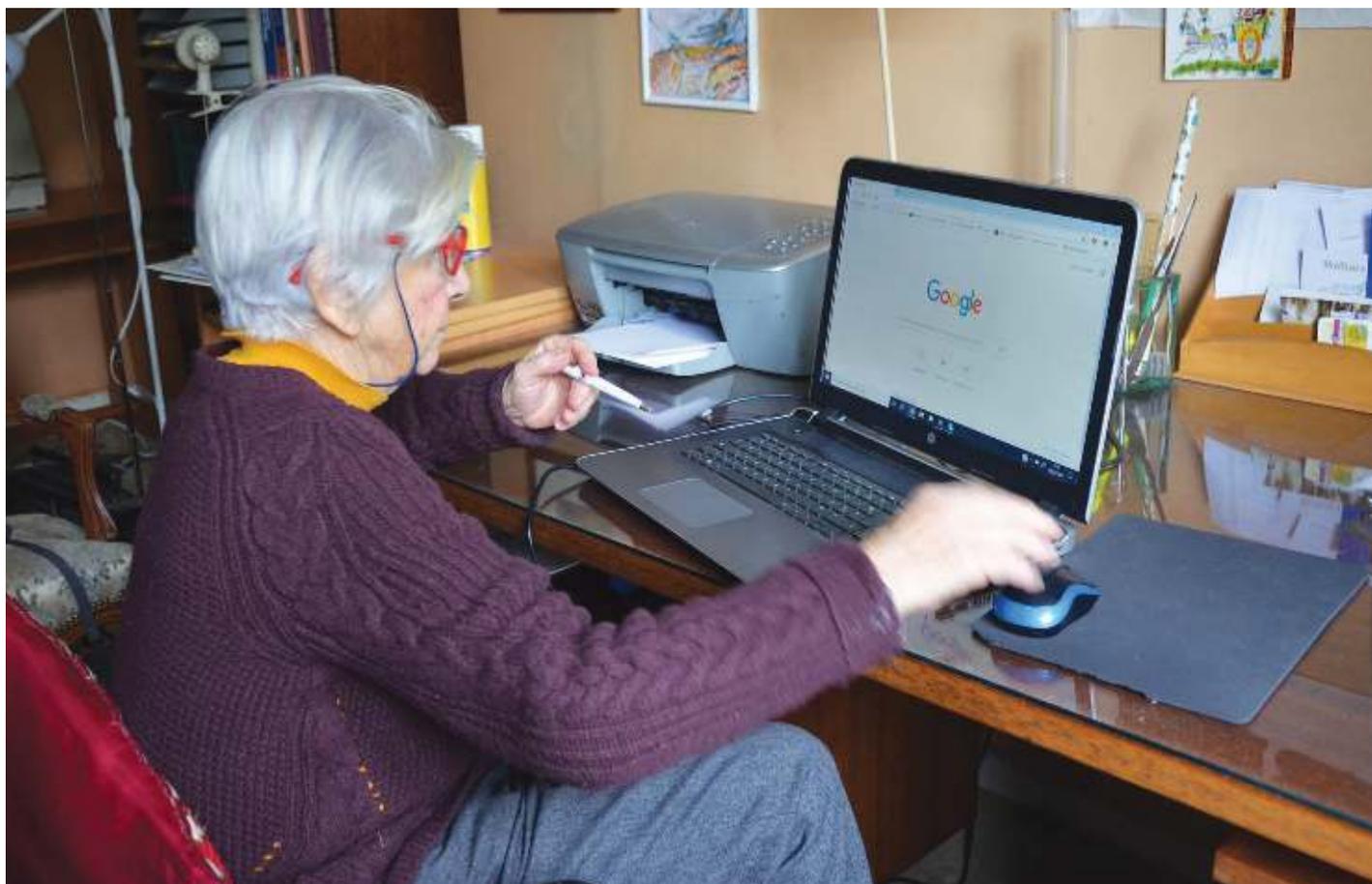
- Une plateforme mutualisée de livraison avec les commerçants de la ville, des courses à domicile pour les personnes âgées empêchées, le portage de médicaments...

Enfin, nous voulons inciter les pouvoirs publics compétents :

- à développer des places d'accueil de jour/temporaires dans les structures adéquates

- à mettre en chantier de nouveaux EHPAD publics (ou accessibles) sur le Territoire de Vallée Sud du Grand Paris.

Voir passer les ans, oui.
Rester actif, 2 fois oui.
Se mettre à l'informatique,
3 fois oui. Mais il faut
des lieux, et des personnes
à domicile, pour aider les
séniors sur le numérique.





En s'appuyant sur ce qui existe déjà au 11, mais pour un cercle trop réduit, il faudra développer des structures d'accueil pour les jeunes.

À l'écoute des jeunes

Des logements
pour les jeunes

Des activités
mieux partagées

Des jeunes
écoutés

On sait que beaucoup de jeunes quittent Antony à cause de la cherté du logement. On sait aussi que la communication de la ville passant mal, seule une petite minorité bénéficie des initiatives municipales. On sait enfin que les jeunes sont peu écoutés par une municipalité qui mise sur une population plus âgée et plus aisée... Ces 3 directions de travail s'imposent.

Pour le logement plusieurs propositions

Davantage de logements publics accessibles ; un foyer de jeunes travailleurs ; des *chambres contre service* ; des logements intergénérationnels. On peut ajouter : endiguer la spéculation immobilière pour que les jeunes qui veulent s'installer –en couple par exemple- trouvent un primo-investissement abordable.

Une meilleure communication

Vu le manque de communication autour des activités municipales, seul un petit nombre de jeunes Antoniens en profite. Il y a donc urgence à rendre l'info accessible via Twitter, Instagram, Facebook... Appuyé sur ce qui existe déjà au « 11 » (Comité Local d'Aide aux projets, Pack Ados, Bourses de l'Aventure et de la création, Cap sur le

monde, Aide au permis de conduire, ...), le développement des structures d'accueil pour les jeunes (réouverture des mairies annexes, permanences du 11...) permettra une diffusion plus large et plus complète (loisirs, transports, orientation ou formation). Nous augmenterons la fréquence des forums de formations professionnalisantes (alternance, apprentissage...) où l'on rencontre des professionnels variés. Nous favoriserons aussi l'emploi des jeunes (subvention des associations d'aide à la recherche d'emploi, bilan de compétences, formation...), aiderons à la mise en relation Jeunes/Entreprises, et développerons la Mission Locale.

Etre écouté, c'est bien. Etre entendu, c'est mieux !

Nous voulons un Conseil des Jeunes Citoyens redynamisé, plus visible, se réunissant dans les quartiers (et pas uniquement en centre-ville) ; un CJC composé de jeunes (des collégiens jusqu'à 25 ans) issus des différents quartiers et tirés au sort pour partie ; un CJC repensé pour associer les jeunes à la prise de décision. A partir de 16 ans, les jeunes pourront comme les autres Antoniens participer aux comités consultatifs et aux commissions extra-municipales. Une Formation Démocratie leur sera ouverte.

La démocratie en co un souffle citoyen sur Antony

**Inscrire
Liberté, Égalité,
Fraternité** sur
l'Hôtel de Ville

**Instaurer un
droit de pétition**
des Antoniens

**Donner une
vraie place** aux
instances d'usagers,
d'habitants...

**Abandonner
les machines
à voter**

**Rendre
transparentes
les attributions**
(places en crèche,
logements sociaux...)

Temps fort de la démocratie, les élections municipales approchent. Dans quelques jours, vous déciderez de l'avenir d'Antony. Mais quel avenir ? Avec qui ?

Encore 6 ans avec un maire qui n'écoute que les promoteurs immobiliers ? Avec ses compères, dissidents de circonstance qui convoitent sa place ? Ou encore avec des Marcheurs qui mettront Antony au régime présidentiel ?

Rivalisant d'opacité, ces trois listes de droite se prétendent « ni droite, ni gauche »... Elles ont beau mettre leur drapeau dans la poche, nous connaissons leurs partis, leurs idées.

Notre collectif *Antony Terre Citoyenne* annonce sa composition : citoyennes et citoyens, militant.e.s associatif.ve.s, membres de Citoyens à Antony, Europe Ecologie les Verts et toute la gauche : Génération.s, la France Insoumise, le Parti Communiste Français, le Parti Socialiste et le Parti Radical de Gauche. Nous affichons aussi nos objectifs :

- mettre Antony à l'heure de la démocratie, de la justice sociale et de la transition écologique,
- tourner la page des politiques usées qui ne profitent qu'aux riches, mènent à l'impasse, et au final nourrissent l'abstention et renforcent l'extrême droite.

Pour commencer, de la transparence !

Nous créerons une plateforme d'accès (open data) aux données publiques, et nous publierons les données suivantes : mesures de la qualité de l'air et de l'eau, niveau de pollution sonore, diagnostic amiante des bâtiments publics, permis de construire, plan communal de sauvegarde, tout bilan sur le respect des normes...

Nous voulons aussi de la transparence sur les jumelages, de nouveaux partenariats avec les villes jumelles et une réflexion sur de nouveaux jumelages... y compris en France avec des territoires agricoles !

Nous créerons une Cour des comptes citoyenne, chargée de contrôler les dépenses publiques. Nous rendrons compte des interventions des élu.e.s au Territoire Vallée Sud du Grand Paris (VSGP). Nous remplacerons les machines à voter, abandonnées partout pour manque de fiabilité, par des urnes transparentes. Les attributions (places en crèche et logements sociaux) se feront au grand jour.

Un symbole fort

Liberté, Égalité, Fraternité ! Étrangement, le maire sortant n'a jamais voulu afficher les principes républicains sur la mairie. Pourtant la devise nationale est plus que jamais d'actualité. Nous lui donnerons donc toute sa place sur le fronton de l'Hôtel-de-Ville, au cœur battant de l'action municipale. Pendant notre mandat, les décisions en petit comité devront céder la place aux élans citoyens qui nourrissent la réflexion collective.

Vie sociale et actes démocratiques

Nous évaluerons les choix d'hier, tant en matière de sécurité (vidéosurveillance...) que de consultation des citoyen.nes (budget participatif, questionnaire sur la rue Mounié...); nous interrogerons aussi les choix de demain (ville intelligente/smart city...): le tout en termes d'intérêt réel, de respect des libertés, de protection des données.

Nous ouvrirons un droit de pétition : à partir de 500 signatures, un sujet sera automati-



29- Marie-Claire CLOISON
65 ans,
sage-femme
(Paul Bert)



30- Ambroise HENNEBELLE
30 ans,
infographiste,
militant écologiste
(Coulée Verte/ Cimetièrre)



31- Sophie DUCLOS
50 ans,
professeur de français
(La Fontaine)

quement inscrit à l'ordre du jour du conseil municipal. Les citoyen.ne.s pourront s'exprimer au conseil municipal sous forme de question écrite ou orale. Nous dresserons un état des lieux des salles et des bâtiments permettant de développer la vie sociale dans les quartiers et nous inclurons dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) l'obligation de prévoir des locaux communs dans les résidences.

En outre, les Maisons de quartiers et la Maison/Forum des Antonien.ne.s constitueront de nouveaux lieux de dialogue entre citoyen.ne.s (habitants et usagers), associations, syndicats, syndics... En amont de chaque projet structurant, des comités consultatifs seront mis en place (comme le prévoit la loi) et proposeront une délibération au conseil municipal.

Nous donnerons une vraie place aux instances représentatives : conseils de quartier (n'existe qu'au Noyer Doré !), conseil des parents de crèches et de centres de loisirs (n'existent pas encore) ; nous redynamiserons et élargirons la Caisse des Ecoles... Dans toutes ces instances, il faudra réfléchir à la présence d'élu.e.s de la majorité et de la minorité, de citoyen.ne.s tiré.e.s au sort, etc.

Le conseil municipal aussi !

Fini, les dossiers qui arrivent au dernier moment ! Les élu.e.s municipales/municipaux recevront les documents 10 jours francs avant les séances du conseil municipal. Celui-ci attribuera un budget aux conseils de quartier, déclinera le budget participatif par quartiers, pour les écoles, et pour les résidences de l'office Hauts-de-Bievre Habitat, et la pré-sélection des projets sera confiée à des citoyens tirés au sort.

Une commission municipale des affaires générales sera créée ; le fonctionnement des commissions sera amélioré ; des commissions extra-municipales permettront d'associer des citoyen.nes et leurs compétences. Les élu.e.s minoritaires ne seront



pas réduit.e.s à la portion congrue : leurs moyens seront augmentés, de même que leur droit d'amendement, et leur tribune dans Vivre à Antony (celle du maire sera supprimée) ; une vice-présidence de commission leur sera attribuée.

Enfin, le fait du maire ne sera pas le fait du prince : toute suppression de délégation sera soumise au vote du conseil.

Le vote est un moment de la vie démocratique ; ici, le collectif Antony Terre Citoyenne élit ses candidats. Ce moment utile ne peut cependant pas remplacer la démocratie en continu ou démocratie permanente. Peu importe le nom qu'on lui donne, ce qui compte, c'est le plein exercice de la citoyenneté.



32- Gilles MALET
58 ans,
professeur d'éducation
physique et sportive
(Sous-Préfecture)



33- Agnès PHAM
47 ans,
infirmière
(Centre-ville)



34- Richard POISSON
64 ans,
ingénieur
(Velpeau)

Recrutement
de **20 policiers
municipaux**

Création d'une
**Maison
de la tranquillité**

**Evaluation
objective de la
vidéosurveillance**

**Application
réelle des arrêtés
municipaux**

**Véritable politique
de prévention
des violences**

Une ville tranquille, humaine, sûre

Antony a besoin d'une nouvelle politique de tranquillité urbaine. Reposant essentiellement sur les facteurs humains et la prévention, elle soutiendra le « bien vivre ensemble ».

1- Réseau humain

Nous développerons un réseau humain de promotion de la sécurité publique, centré sur une Maison de la Tranquillité, où se retrouveront les policiers municipaux, les agents de surveillance de la voie publique (ASVP), les animateurs et les médiateurs sociaux.

2- Prévention

L'accent sera mis sur la prévention. Pour cela nous offrirons des activités culturelles et sportives aux jeunes, nous développerons les actions de prévention (sécurité, alcool, drogue) en direction des scolaires, des sportifs... et nous réactiverons le Conseil local de Prévention de la Délinquance. Le « bien vivre ensemble » sera soutenu par une réelle démocratie collaborative. Les citoyen.ne.s, les conseils de quartiers et les réseaux d'associations contribueront au tissage de liens sociaux.

3- Police municipale

La police municipale, police de proximité, sera renforcée d'une vingtaine d'agents, bénéficiant du régime indemnitaire, d'une formation, et des équipements nécessaires

pour gagner en visibilité et en efficacité. Par contre, elle ne sera pas équipée d'armes à feu : la police nationale doit rester la seule police armée. Nous ne sommes pas au pays des milices et de la multiplication des armes qui finissent toujours par des drames !

4- Chacun son rôle :

- les animateurs et médiateurs sociaux seront chargés de développer la prévention de la violence et des incivilités ;

- l'action des ASVP sera priorisée sur les incivilités comme les stationnements gênants, notamment sur les trottoirs, en pleine voie ou près des établissements scolaires, afin de favoriser et sécuriser la circulation des piétons et des cyclistes ;

- la police municipale sera visible, de jour comme de nuit, et patrouillera dans les différents quartiers.

5- Respecter les arrêtés municipaux

Elue maire, Sylviane Aschehoug aura ainsi les moyens pour en finir avec les arrêtés municipaux « symboliques » (tout juste bons à donner une image positive mais jamais respectés) et passer à une application effective dans tous les domaines (interdiction du glyphosate, extinction du moteur des véhicules stationnés, respect des règles de circulation pour les poids lourds, voitures, scooters, vélos...). Les arrêtés sont pris pour être appliqués, et ils le seront ! Il ne faut pas attendre, par exemple aux Baconnets, qu'un accident grave résulte du franchissement des 2 ponts du RER par des poids lourds violant les limites de tonnage.

6- Lutte contre les accidents de la circulation

Les sorties d'établissements scolaires seront mieux sécurisées (traversées, figurines, signalisation des temps de feu vert, etc.). Plus généralement, la lutte contre les accidents de circulation sera améliorée (signalisation des passages piétons...) et intensifiée (détection et répression des survitesses, etc.).

Efficacité en question

Le « tout vidéosurveillance » a eu son temps. Beaucoup d'argent y a été englouti. Aujourd'hui il est mis en question... même dans l'entourage du maire sortant. Sitôt élus, nous évaluerons les dispositifs en place (caméras, voisins vigilants). Si leur efficacité est prouvée, ils seront maintenus et encadrés par un comité d'éthique. Sinon, ils seront abandonnés et leur budget sera reporté sur d'autres actions plus efficaces.



35- Florence CORNUET
32 ans,
enseignante
(Paul Bert)

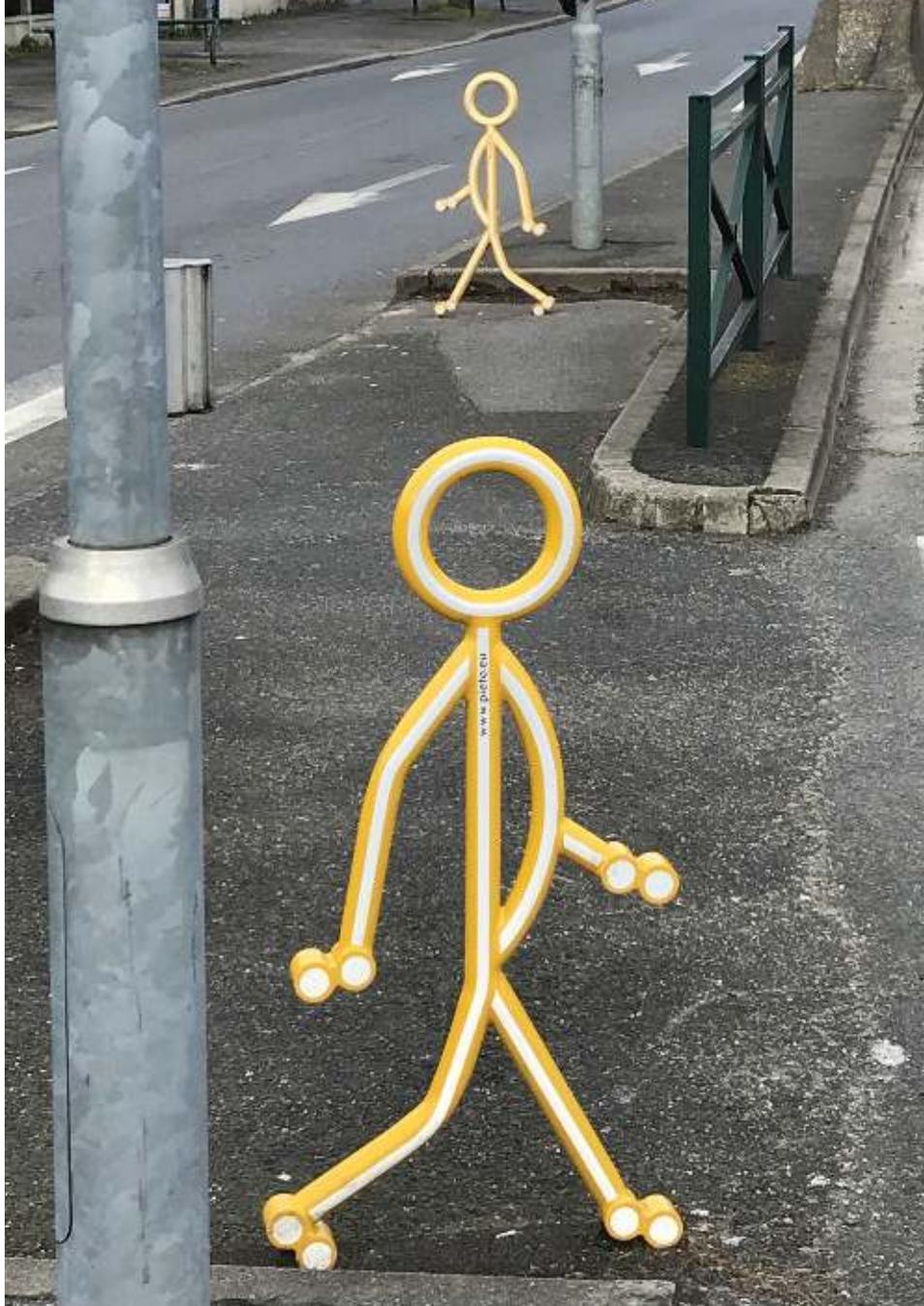


36- Colin PHIPPS
52 ans,
archiviste
(Centre-ville)



37- Gabrielle GUILLAUME
71 ans,
retraîtée,
militante associative
(Noyer Doré)

Les sorties d'établissements scolaires seront mieux sécurisées : figurines, traversées, affichage des temps de feu vert, etc...



L'affaire de tous

La sécurité et la vigilance ne sont pas qu'une affaire de police. Elles doivent être l'affaire de tous les agents communaux intervenant en ville. Elles et ils seront sensibilisé.e.s à la détection de situations anormales (bris de vitres, fuites de liquides, poubelles non-rentrées...) préjudiciables à la qualité de la vie et pouvant justifier l'intervention de la police municipale.

7- Une ville humaine et sûre

Pour une ville tranquille, humaine et sûre, bien d'autres mesures seront prises afin de lutter :

- contre l'envahissement des trottoirs par des poteaux, panneaux, bornes, motos, vélos et trottinettes ;
- contre les pollutions atmosphériques, bien connues, et contre la pollution lumineuse, moins connue mais nocive pour l'environnement ;
- contre les inondations, aggravées voire provoquées par le bétonnage et le goudronnage des sols ; à leur sujet, nous lancerons un diagnostic précis et complet ; nous réviserons le PLU pour favoriser la désimperméabilisation des sols ; nous publierons le Plan Communal de Sauvegarde ; nous agirons avec les collectivités et intercommunalités compétentes, notamment en provoquant un tour de table, pour financer un bassin intercommunal de rétention des eaux pluviales.

8- Information

Nous améliorerons l'information des citoyen.e.s et de leurs élu.e.s sur les questions de la sécurité : nous demanderons au sous-préfet de présenter au conseil municipal le bilan annuel de l'action de l'Etat (taux d'élucidation des infractions...).

SILENCE, LES NUISANCES !

Les nuisances sont un fléau, les nuisances sonores sont un danger sournois. Nous porterons une attention particulière au bruit des chantiers, des circulations automobile et ferroviaire. Le bruit des avions mérite une grande fermeté : d'une part, le couvre-feu de l'aéroport d'Orly, qui interdit les atterrissages et décollages

entre 23h30 et 6h00, pourrait être étendu de 23h00 à 6h30 (pour mémoire, les riverains de Roissy-Charles de Gaulle ne bénéficient pas de cette protection, ils sont survolés 24H/24 !). D'autre part, il faudra empêcher que la privatisation d'Aéroports de Paris, voulue par le gouvernement macroniste, serve de prétexte à la réduction ou à la suppression du couvre-feu.



38- Michel BOULENGER
68 ans,
retraité de la Fonction
Publique d'État
(Beauvallon)



39- Françoise DEYDIER
71 ans,
retraîtée,
militante écologiste
(Centre-ville)



40- Michel HOCHET
73 ans,
agent de maîtrise RATP
(Les Rabats)

**Transports
en commun :**
la bonne voie

**Circulations
douces :**
à câliner

OrlyVal :
à reconverter

Pollution :
à combattre

Nouvelle mobilité et transports adaptés

Faciliter et fluidifier les déplacements, réduire la pollution et améliorer la qualité de notre environnement : voilà trois objectifs très liés.

Le centre-ville

Démonstration par le centre-ville, qui sera requalifié en zone de rencontre, avec un partage plus équitable de l'espace entre les piétons, les vélos et les voitures. Toute la zone autour de la station RER d'Antony, l'hyper-centre jusqu'à la RD 920 (avenue Aristide Briand et avenue de la Division Leclerc) et le début de la rue Maurice-Labrousse sera réorganisée.

Le principe sera celui d'un quartier dans lequel la circulation automobile est fortement réduite, avec un plan de circulation permettant de réduire l'afflux et le stationnement

sation des toits et des façades sera étudiée, des arbres et des haies seront plantés, des espaces verts seront recréés.

Les piétons

Plus généralement, dans la ville, les piétons doivent pouvoir se déplacer librement et en toute sécurité. On combattra la forêt de poteaux et de bornes, obstacles en tous genres, qui encombrant les trottoirs. Chaque fois que possible et nécessaire, on agrandira les trottoirs. En faisant respecter la réglementation, on combattra aussi le stationnement anarchique, et on limitera les espaces réservés au stationnement.

Le vélo

Un plan vélo sera élaboré pour toute la commune (et au-delà, avec le Territoire), en concertation avec un comité vélo et les citoyens intéressés, qui ne sont pas exclusivement des cyclistes : par exemple, les personnes malvoyantes. En coordination avec le Territoire et la Région, ce plan comprendra :

Un centre-ville plus vivable et plus durable

Le centre-ville doit être revu, repensé. Pour préserver l'environnement, avec moins de béton et de bruit, et avec plus de verdure, des éclairages différents. Pour faciliter les déplacements, et éviter la thrombose qui menace, par saturation de voitures, de camions, d'autocars... Pour être plus vivant, plus vivable, plus accueillant aux piétons et aux cyclistes. Autant de bonnes raisons pour qu'il soit requalifié en zone de rencontre.

des voitures dans les rues concernées. Les voies seront sans délimitation de trottoirs, les piétons et les cyclistes y seront les bienvenus, et le stationnement des vélos y sera intégré.

Un centre-ville plus vivant, c'est aussi un centre-ville moins minéral, plus vert. Là aussi, la nature doit faire son retour ! La végétali-

- la réalisation de véloroutes sur la voie,
- un maillage en continu des pistes cyclables qui sont aujourd'hui en pointillés,
- la sécurisation des itinéraires cyclables,
- la desserte des principaux établissements scolaires et équipements publics,
- la création d'une Maison du vélo sur le Territoire, et de vélos-écoles,
- la création de nouveaux espaces (sécurisés) de stationnement pour vélos... là où ils sont utiles, donc là où vont les cyclistes : établissements scolaires, stations RER, marché, etc.

Pour les transports en commun :

- l'offre du Paladin sera revue et ajustée aux besoins pour les quartiers avec une révision des circuits et de la fréquence. Il n'est pas acceptable que certains quartiers ne soient pas desservis en soirée ou le dimanche.



41- Cathy MONTBEYRE
60 ans,
accompagnante
d'élèves en situation
de handicap
(Bellevue)



42- Pierre-Alexandre BLIMAN
55 ans,
chercheur scientifique
(La Fontaine)



43- Wutharat CHIN
42 ans,
chercheuse au CNRS
en physique chimie
(Paul Bert)



- avec la construction de la ligne 18 du Grand Paris Express, la liaison de la gare d'AntonyPôle avec le reste de la ville (et au-delà) sera définie en concertation avec la Région.

- nous défendrons fermement la réduction du prix des transports, nous proposerons la gratuité aux nouveaux habitants pendant les premiers mois pour les habituer à leur usage.

Une nouvelle vie pour OrlyVal

Et si le métro automatique ne nous filait plus sous le nez ? Au lieu de faire bêtement Antony RER - Orly aéroport en direct, il pourrait prendre des passagers dans une ou deux stations intermédiaires : à Lavoisier, tout près du lycée, et à Wissous par exemple. Il pourrait aussi être connecté à la ligne 14 du Grand Paris Express. De Lavoisier au centre-ville en 2mn : sympa, non ? Pour cela, Orly-Val doit être intégré dans le réseau et la tarification d'Ile-de-France Mobilités... Un dossier à défendre auprès des autorités de transport !

- et si nous n'écartons pas, à terme, le principe de la gratuité des transports, comme le décident des villes de plus en plus nombreuses, nous savons aussi qu'Ile-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports pour toute la Région, fait tout pour s'y opposer.

- Concernant le RER B, ses usager.e.s souffrent depuis trop longtemps des perpétuelles défaillances de cette ligne, dans laquelle les autorités successives n'ont pas investi pendant des années. Depuis des décennies, les ministres des Transports qui se sont succédé portent une lourde responsabilité dans la dégradation de la situation. Aujourd'hui, un plan de modernisation est « sur les rails »... Pour que les promesses se transforment enfin en actes, nous veillerons à ce qu'il ne prenne aucun retard, et que la modernisation des rames et du réseau se concrétise à un rythme soutenu.

Enfin, pour l'automobile,

- le covoiturage sera encouragé, et des emplacements dédiés seront créés,

- un plan communal de circulation visera à fluidifier le trafic pour limiter les embouteillages générateurs de pollution,

- et le trafic de transit sera dissuadé, pour désengorger la ville.

Des trottoirs surencombrés, on n'en veut plus.
Des stationnements pour vélos, sécurisés et organisés, on en veut davantage.



44- Jean-Pierre JAUGIN
77 ans,
retraité du ministère
des Finances
(Centre-ville)



45- Mireille BRETON
67 ans,
enseignante retraitée,
syndicaliste
(Paul Bert)



46- Jean-Marc FEULLADE
70 ans,
conseiller municipal,
retraité de la Fonction
Publique Territoriale
(Les Morins)

De la crèche à l'école

Davantage de places en crèches municipales

Un accueil plus souple en crèches et centres de loisirs

Des tarifs périscolaires pour toutes les bourses

Un.e ATSEM par classe maternelle

Des activités sportives, artistiques et culturelles dans toutes les écoles

Cantines : objectif 100% bio

De la crèche à l'école, et au-delà : dans ce cheminement vers l'âge adulte, le besoin de justice sociale, de transition écologique et de démocratie se fait sentir.

D'abord, la crèche

C'est net, on y manque de places ! Nous agissons pour l'augmentation du nombre de places en crèches municipales ; nous agissons aussi pour rendre plus souples leurs modalités d'accueil, et plus écologique leur fonctionnement.

Nous doterons les crèches –comme les centres de loisirs et le périscolaire– de conseils de parents. Et les familles qui ont recours à une assistante maternelle percevront une « allocation différentielle » compensant la différence de coût avec une place en crèche, sous condition de ressources.

Nous proposerons aux AESH...

...qui aident les enfants en situation de handicap, un contrat complémentaire à celui du rectorat (24h hebdo), dont le bénéficiaire sera double : les élèves aidés pourront garder leur AESH pendant les temps périscolaires, et les AESH auront un revenu mensuel décent.

Des tarifs

pour tous

Pour que tous puissent accéder aux services, les tarifs périscolaires seront revus à la baisse, avec un retour du forfait mensuel, et un tarif au taux d'effort allant jusqu'à la gratuité. Les collégiens et lycéens éloignés de leur établissement auront droit à la gratuité des transports.

A l'école

Pour un meilleur encadrement en maternelle, nous affecterons dans chaque classe un.e ATSEM (aide des enseignant.e.s). Nous améliorerons les procédures d'inscription dans les écoles ; nous nous attellerons à leur rénovation thermique afin que les élèves ne souffrent pas de la chaleur et que l'énergie ne soit plus gaspillée ; les cours seront végétalisés. Pour une meilleure qualité des repas, les cantines reviendront en régie municipale, avec l'objectif 100 % bio (voir page 3). Nous proposerons l'élection d'éco-délégués, comme dans les collèges. Les fournitures scolaires seront distribuées gratuitement

à la rentrée.

Les études dirigées consacrées aux devoirs et leçons verront leur effectif limité à 15 élèves chacune, pour un accompagnement de qualité. La Caisse des Ecoles devra jouer pleinement son rôle de concertation mairie/parents, et traiter tous les sujets scolaires : cantine, équipement informatique, etc.

Un budget participatif sera alloué aux écoles, et les élèves participeront aux choix.

Le périscolaire aussi

Outre les études habituelles, des études sportives, artistiques et culturelles seront proposées dans les écoles. Pour des équipes périscolaires plus stables, les animatrices et animateurs seront fidélisés (contrats durables et formation au BAFA) pour mieux connaître les enfants et leur proposer des activités suivies. Les tarifs seront revus à la baisse (voir ci-dessus). Les centres de loisirs seront accessibles à la demi-journée. Enfin, une ferme pédagogique sera créée, pour sensibiliser les enfants à la culture potagère.

Les activités du « 11 » seront étendues à l'ensemble de la journée, notamment à destination des jeunes non-scolarisés, éventuellement en partenariat avec la Mission Locale.



Stopper
les dépenses
inutiles ou coûteuses

Associer
le personnel
communal
à l'évolution
des services

Recentrer
l'action sociale
sur les personnes
en difficulté

VASES COMMUNICANTS ET COMMUNICATION VASEUSE

Comme le maire sortant se plait à le répéter, « je n'ai pas augmenté les impôts locaux »... Par contre il a systématiquement augmenté les tarifs, notamment ceux des cantines, centres de loisirs, garderies. C'est le système des vases communicants ! Chaque année en moyenne la hausse dépassait l'inflation, ce qui pour une famille de deux enfants coûtait bien plus que le blocage des impôts locaux.

Budget : l'intérêt général avant tout

Notre projet a bénéficié de l'expertise d'une dizaine d'élus municipaux, actuels ou anciens, et de fonctionnaires en responsabilité. Il est réaliste et cohérent, n'en déplaise à nos adversaires qui voudraient persuader que « les citoyens sont incompetents, les écologistes sont des rêveurs, et la gauche est dépensière ; laissez faire la droite, elle sait gérer un budget ». (Demandez à François Fillon...).

Le travail des élus de la minorité nous a donné une parfaite connaissance de la situation financière de la commune. Nous avons identifié de solides pistes d'économies et de réorientation des dépenses actuelles. Pour la transparence, nous proposerons la vice-présidence de la commission des finances à un élu de l'opposition, et nous créerons une « cour communale des comptes » composée de citoyens indépendants désignés à la majorité des ¾ du conseil municipal.

L'argument électoraliste « pas de hausse d'impôt » a servi à dissimuler la hausse des tarifs municipaux. C'est pourquoi nous reverrons à la baisse le niveau de prélèvement des familles pour la cantine, la garderie, l'étude, les centres de loisir. Nous généraliserons le système du taux d'effort intégral aux activités sportives, artistiques et culturelles subventionnées, et nous demanderons au Territoire d'appliquer notre système de justice sociale. Nous recentrerons l'action sociale de la ville sur les personnes en

Gestion toxique

« Notre ville a une saine gestion de sa dette ». Cette affirmation, souvent répétée, a fini par devenir... presque vraie ! Mais en vérité, il aura fallu un sérieux coup de main de l'Etat pour éponger les emprunts toxiques souscrits par la ville, qui auront coûté plusieurs millions aux contribuables antoniens. Des millions à jamais perdus !

Macroniste avant l'heure

Le maire n'a pas eu à souffrir de la règle présidentielle limitant les dépenses de 300 collectivités territoriales dont Antony. Et pour cause : il l'avait anticipée en limitant les dépenses publiques depuis plusieurs années... mais dans le même temps, il augmentait régulièrement les tarifs publics !

difficulté et nous porterons nos efforts sur le fonctionnement et l'accessibilité des services municipaux qui bénéficient à tous (scolaire, culture, sport, action sociale, entretien du patrimoine et de la voirie...). En concertation avec les organisations représentatives du personnel communal, nous élaborerons un projet de formation et d'évolution des services adapté à notre programme et conforme aux droits du personnel. Nous favoriserons l'intégration et l'accompagnement des jeunes dans les services, lesquels seront aussi ouverts aux collégiens en recherche de stage.

Nous réaliserons une revue générale des subventions, sur critères objectifs et transparents, pour faire progresser l'équité. Nous en finirons avec les dépenses de prestige, les communications inutiles et les équipements coûteux éloignés de l'intérêt général, comme la fosse de plongée ou le tape-à-l'oeil d'un revêtement extérieur de gymnase.

Notre budget respectera les règles, mais nous saurons contester la rigueur imposée, contraire à la liberté des collectivités territoriales et à leurs missions. Les impôts locaux sont profondément injustes car ils ne tiennent pas suffisamment compte du niveau de revenu. Mais attention à la prochaine réforme par le gouvernement des valeurs locatives de la Taxe Foncière, qui pourrait multiplier le montant de cette taxe par 3 ou 4, pour les propriétaires de logement, notamment anciens !



47- Janet BORG
74 ans,
astrophysicienne retraitée
(Centre-ville)



48- Sylvain BERGOUNIOUX
69 ans,
Directeur de cabinet
retraité
(Pajeaud)



49- Hélène LEMAIRE
68 ans,
graphiste retraitée
(Pajeaud)

Handicap et accessibilité il reste beaucoup à faire !

**Dégager
et sécuriser**
les espaces
de marche

**Garantir
l'accessibilité**
des bâtiments
publics...
et des autres

**Adapter
le Paladin**
aux handicaps

**Développer
prise en charge**
et aide
à la personne

**Favoriser
l'accès
à l'informatique**



Il y a les handicaps qu'on voit, et ceux qu'on ne voit pas. Nous souhaitons prendre en compte les spécificités liées à TOUS les handicaps, physiques, mentaux, psychiques ... et garantir l'accessibilité maximale de notre ville et de ses équipements.

Parlons mobilité

Nous mènerons une politique globale et cohérente :

- les pistes cyclables doivent intégrer l'accessibilité des trottoirs aux piétons et aux personnes en situation de handicap notamment visuel ou en fauteuil. Sur les trottoirs, une réglementation s'impose ; pour que l'espace de marche soit le plus dégagé possible, les poubelles et les 2 roues devront être placés - en concertation avec les intéressés - le long des murs ou entre les voitures.

- Il faudra en finir avec les gymkhanas dangereux et les pièges pour les personnes en situation de handicap :

structures en bois interdisant certains accès sur les trottoirs, plots au milieu des trottoirs, pistes cyclables mal placées ou mal signalées au sol, trottoirs sans cesse ouverts et réouverts par des travaux, feux alternés (au demeurant trop courts pour certaines personnes âgées...) sur la RD 920, zones accidentogènes à éliminer. En ce sens, un travail de concertation sera mené avec les communes voisines pour harmoniser les plans de circulation. L'attribution des places de stationnement handicapés devra se faire dans la transparence.

Parlons accessibilité

Nous travaillerons, avec les personnes concernées, à une accessibilité maximale des bâtiments de la ville : mise en place et respect d'une charte d'accessibilité des bâtiments publics, en commençant par la nouvelle bibliothèque Jean Zay ; recommandation inscrite au prochain PLU de placer les interphones (vocalisés !) et sonnettes à hauteur d'enfants et de fauteuil ; incitation à faire évoluer l'existant dans ce sens, par des campagnes d'information, par une coopération avec les commerces et copropriétés ; soutien financier aux personnes qui ont besoin d'adapter leur domicile ; aménagement des vieilles écoles maternelles et primaires pour que toutes les classes puissent accueillir des élèves en situation de handicap. Il conviendra aussi d'inciter fortement les commerçants et leurs associations à siéger à la commission accessibilité.

Parlons transports

Avec les personnes en situation de handicap, les personnes âgées et les enfants, nous travaillerons à rendre accessible le Paladin, en garantissant la place pour les fauteuils roulants, en bannissant les démarrages brusques... Une question à examiner avec le Territoire Vallée Sud du Grand Paris (VSGP). Nous travaillerons à l'équipement des arrêts de bus de bornes vocales activables par le boîtier qui sert pour les feux tricolores, et nous réfléchirons à la pertinence d'un service de taxis spécialisés pour les personnes en situation de handicap.

Parlons internet et numérique

Des domaines parfois complexes pour le commun des mortels, mais trop souvent inaccessibles pour les personnes en situation de handicap ! Avez-vous déjà pensé à la situation d'un malvoyant devant un écran tactile ? Il importe donc non seulement de ne pas tout faire reposer sur le numérique, mais aussi de toujours avoir en tête l'accessibilité pour tous : claviers et écrans (non tactiles !) à bonne hauteur, vocalisés, avec repères en relief ; accessibilité des sites municipaux au plus grand nombre de navi-

Demain, on inclura gratis

En mauvaise posture sociale et électorale, le gouvernement multiplie les promesses tous azimuts. Les personnes en situation de handicap ont droit à leur lot, annoncé par le président Macron lui-même, le 12 février. En résumé : l'inclusion est en marche ! Le hic, c'est l'argent...

Des ressources « devraient être dégagées », a promis l'Élysée, en se gardant bien d'annoncer une enveloppe budgétaire concrète. Le gouvernement reste aussi silencieux sur une véritable formation des acteurs concernés : accompagnants, professeurs, etc. Les associations, quant à elles, attendent toujours des actes forts, alors que la France peine à rattraper un retard abyssal. Aujourd'hui, par exemple, 19 % des personnes handicapées sont au chômage, contre 10 % de la population active.

abilité :



gateurs et lecteurs (y compris sans javascript, dans la mesure du possible) ; éviter de faire reposer des informations cruciales sur des images, par exemple le filtrage des robots par images à recopier ; pour le remplissage de formulaires (ex : budget participatif), proposer un moyen alternatif pour les gens n'ayant pas internet ou rencontrant des difficultés ; rendre accessible les publications en pdf de la mairie et du conseil municipal en gardant une « couche de texte », revoir la procédure pour générer ces documents, etc.

Parlons prise en charge et aide à la personne

Nous mènerons une politique volontariste de prise en charge des personnes en situation de handicap, et nous pèserons sur l'Agence régionale de Santé pour combler le déficit en matière de prise en charge de jour des personnes en situation de handicap mental : en renforçant la coopération avec les associations sur ce sujet ; en créant la (ou les) structure(s) adéquate(s) ; en favorisant tant que possible la mixité afin que les personnes en situation de handicap mental ne soient pas qu'entre elles. Il faut aussi soutenir les équipes enseignantes pour l'intégration des élèves en situation de handicap. En milieu scolaire, nous proposerons aux AESH (aides aux élèves en situation de handicap) un contrat complémentaire à celui du Rectorat (seulement 24 h hebdomadaires) pour faire coup double : les élèves concernés pourront garder leur AESH pendant les temps périscolaires, et les AESH auront un revenu décent. Concernant l'aide à la personne, dans le cadre de l'économie sociale et solidaire (territoire ZÉRO chômeur de longue durée), il conviendra de proposer des solutions d'aide à l'entretien et aux courses à très bas coût via la création d'une association, de proposer le recours à une personne venant régulièrement pour assurer la lecture du courrier et autres aides dans les papiers et documents écrits. Enfin, concernant l'insertion des personnes en situation de handicap, nous mettrons en place, en coopéra-

tion avec le département et la région, les structures adaptées pour leur permettre de s'insérer sans les cantonner à leur handicap.

Pour conclure

Nous organiserons une ou plusieurs fois par an des ateliers de sensibilisation, où les personnes en situation de handicap viendront expliquer les comportements à tenir en présence de personnes en situation de handicap : gestes utiles, gestes blessants ... Les agents communaux et les conducteurs du Paladin seront associés à ces formations.

TROMPER, C'EST TOUT UN ART

Parlons de l'accès au logement accessible par les personnes en situation de handicap.

Premier temps, le ministre promet que l'obligation d'équiper les immeubles neufs d'ascenseurs s'appliquerait désormais aux bâtiments de plus de deux étages (au lieu de trois). On applaudit !

Mais on n'applaudit plus en découvrant que le décret ministériel limite cette mesure aux constructions comprenant au moins douze logements.

« Cela annule quasiment toute avancée » dénoncent les asso-

ciations APF France Handicap et GIHP. Car plus de 63 % des immeubles collectifs ont moins de dix appartements, et la règle des douze logements minimum s'applique par cage d'escalier.

Conclusion : à moins de quatre appartements par étage, l'immeuble sera exonéré de toute contrainte. Un nouveau recul, venant après la loi Élan, qui a fait passer de 100 % à 20 % le nombre de logements neufs accessibles.

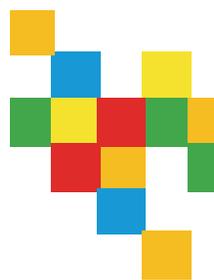
Les promoteurs immobiliers peuvent se réjouir...



50- François RIVET
71 ans,
retraité, conseiller
municipal 2008/2014
(Bois de l'Aurore)



51- Annie-Laure HAGEL
conseillère municipale
et territoriale,
militante écologiste
(Pajeaud/Paul Bert)



Antony Terre Citoyenne

Collectif Citoyen, de la Gauche et de l'Écologie

avec la participation de
Citoyens à Antony,
Europe Écologie les Verts,
Génération.s,
La France Insoumise,
Parti Communiste Français,
Parti Radical de Gauche
Parti Socialiste

**Ce programme
a été co-construit avec vous,
il continuera d'évoluer**

P 2 - La transition écologique,

P 4 - Urbanisme : tournons la page

**P 6 - Un logement de qualité
pour toutes les bourses**

P 8 - L'emploi, la vie économique

P 10 - Le sport pour toutes et tous

P 12 - La justice sociale

P 14 - Le droit à la culture

P 18 - La santé

P 19 - L'hospitalité

P 20 - Nos séniors

P 21 - À l'écoute des jeunes

P 22 - La démocratie en continu

P 24 - Une ville tranquille

P 26 - Mobilité et transports

P 28 - De la crèche à l'école

P 29 - Budget

P 30 - Handicap et accessibilité :

APPORTEZ VOTRE SOUTIEN

En adressant un chèque (bancaire ou postal) à l'ordre de :
Pierre Rufat mandataire financier de Sylviane Aschehoug,
72 rue Velpeau 92160 Antony.

- 1- Sylviane ASCHEHOUG (La Fontaine)
- 2- David MAUGER (Croix-de-Berny)
- 3- Irène HUARD (La Fontaine)
- 4- Olivier PARISIS (Paul Bert)
- 5- Isabelle RÉMY-LARGEAU (coulée verte)
- 6- Bruno EDOUARD (Centre-ville)
- 7- Camille LE BRIS (Centre-ville)
- 8- Denis DUTOYA (Petit Massy)
- 9- Valérie ROGER
- 10- Jean-Pierre KECK (Les Fleurs)
- 11- Stéphanie GALLÉ (Croix-de-Berny)
- 12- Julien DOYEN (Conservatoire)
- 13- Anne RAMBAUT (Centre-ville)
- 14- Chakib BOUALLOU (Conservatoire)
- 15- Béatrice FROMENTIN-DENOZIÈRE (Bas Graviers)
- 16- Romain MONTBEYRE-SOUSSAND (Bellevue)
- 17- Catherine CRESSOT (Alisiers)
- 18- Brice GUEZET (La Fontaine)
- 19- Céline LAURENT (La Fontaine)
- 20- Antoine ACHART (Parc Heller)
- 21- Carole SEGNIS (Fontaine-Michalon)
- 22- Jean-Christophe HOVER (Centre-ville)
- 23- Véronique DEBALLE (Pajeaud)
- 24- Pascal GREGIS (Les Fleurs)
- 25- Fanny MARCHALAND (Centre-ville)
- 26- Paul LIAGRE (Parc Heller/Paul Bert)
- 27- Françoise ARBELOT (Centre-ville)
- 28- Rafael LOPEZ (Anatole France)
- 29- Marie-Claire CLOISON (Paul Bert)
- 30- Ambroise Hennebelle (Cimetière/Coulée Verte)
- 31- Sophie DUCLOS (La Fontaine)
- 32- Gilles MALET (Sous-Préfecture)
- 33- Agnès PHAM (Centre-ville)
- 34- Richard POISSON (Velpeau)
- 35- Florence CORNUET (Paul Bert)
- 36- Colin PHIPPS (Centre-ville)
- 37- Gabrielle GUILLAUME (Noyer Doré)
- 38- Michel BOULENGER (Beauvallon)
- 39- Françoise DEYDIER (Centre-ville)
- 40- Michel HOCHET (Les Rabats)
- 41- Cathy MONTBEYRE (Bellevue)
- 42- Pierre-Alexandre BLIMAN (La Fontaine)
- 43- Wutharath CHIN (Paul Bert)
- 44- Jean-Pierre JAUGIN (Centre-ville)
- 45- Mireille BRETON (Paul Bert)
- 46- Jean-Marc FEUILLADE (Les Morins)
- 47- Janet BORG (Centre-ville)
- 48- Sylvain BERGOUNIOUX (Pajeaud)
- 49- Hélène LEMAIRE (Pajeaud)
- 50- François RIVET (Bois de l'Aurore)
- 51- Annie-Laure HAGEL (Pajeaud/Paul Bert)